

REPUBLIQUE DU SENEGAL



UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

REGION DE THIES  
DEPARTEMENT DE MBOUR  
ARRONDISSEMENT DE SINDIA  
COMMUNE DE SOMONE



**PLAN DE DEVELOPPEMENT  
COMMUNAL DE SOMONE  
2024 - 2028**



MAI 2024

# SOMMAIRE

I.	CONTEXTE & JUSTIFICATION	6
II.	APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	8
2.1.	LA PHASE PRÉPARATOIRE	8
2.1.1.	<i>La Mise en place du comité technique régional</i>	8
2.1.2.	<i>L'Atelier de lancement du PDC</i>	9
2.1.3.	<i>La formation des enquêteurs</i>	9
2.2.	LA PHASE DE DIAGNOSTIC	10
2.2.1.	<i>La Mise en cohérence</i>	10
2.2.2.	<i>L'Atelier de restitution et de validation du diagnostic</i>	11
2.3.	LA PHASE DE PLANIFICATION	11
2.4.	LA PHASE DE RESTITUTION ET DE VALIDATION	12
2.5.	APPROBATION DU PDC	12
	PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE	13
1.1.	SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE	13
1.2.	LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES	14
1.2.1.	<i>Le climat</i>	14
1.2.2.	<i>Le Relief et les sols</i>	14
1.2.3.	<i>Les ressources en eaux</i>	15
1.2.4.	<i>Les ressources végétales et fauniques</i>	15
1.3.	LE MILIEU HUMAIN	16
1.3.1.	<i>Evolution et structure de la population</i>	16
1.3.2.	<i>Les caractéristiques de l'habitat</i>	17
1.3.3.	<i>Les mouvements migratoires</i>	18
1.4.	LE ZONAGE DE LA COMMUNE	18
	DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE	19
2.1.	LE PROFIL SOCIAL	19
2.1.1.	<i>Education</i>	19

2.1.2. <i>La santé et l'action sociale</i>	22
2.1.3. <i>L'hydraulique</i>	23
2.1.4. <i>Assainissement et cadre de vie</i>	24
2.1.4.2. <i>La gestion des eaux usées</i>	25
2.2. LE PROFIL ÉCONOMIQUE	25
2.2.1. <i>La pêche</i>	25
2.2.2. <i>Le Tourisme</i>	27
2.2.3. <i>Le Commerce</i>	29
2.2.4. <i>L'artisanat</i>	29
2.2.5. <i>L'élevage</i>	31
2.2.6. <i>La Culture</i>	31
2.3. LES SECTEURS D'APPUI À LA PRODUCTION	33
2.3.1. <i>Le transport</i>	33
2.3.2. <i>L'énergie</i>	33
2.3.3. <i>Les Télécommunications et TIC</i>	33
2.4. LE PROFIL DE GOUVERNANCE	34
2.4.1. <i>Structure et fonctionnement du conseil municipal</i>	34
2.4.2. <i>Les ressources de la commune</i>	35
3. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	39
3.1. SCHÉMA DE LA VISION PROGRAMMATIQUE A L'HORIZON 2028	39
3.2. LES AXES STRATÉGIQUES	40
3.3. <i>Articulation des axes de développement du PDC avec les orientations stratégiques Nationales</i>	42
PLAN D'ACTION ET D'INVESTISSEMENT PRIORITAIRES (2024 – 2028)	45
III. LES MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION	49
3.1. ANALYSE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL)	49
3.2. LES SOURCES POTENTIELLES DE FINANCEMENT DU PIL	50
IV. LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE	51
▣ ASPECTS INSTITUTIONNELS DE MISE EN ŒUVRE	51
▣ SYSTÈME DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE	51

■ CADRE DE SUIVI – ÉVALUATION	52
■ LES MÉCANISMES DE SUIVI-ÉVALUATION	52
<i>b. Evaluation finale du Plan de développement communal</i>	53
c. LE PLAN DE COMMUNICATION	53
<i>d. Les enjeux et défis de la mise en œuvre du plan stratégique</i>	53
<i>e. Les Objectifs de la stratégie de communication</i>	54
<i>f. Les cibles de la stratégie de communication</i>	54
<i>g. La mise en œuvre de la stratégie</i>	55

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>AEP</b>	Alimentation en Eau Potable
<b>AIBD</b>	Aéroport International Blaise Diagne
<b>AMP</b>	Aire Marine Protégée
<b>ANSD</b>	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>ARD</b>	Agence Régionale de Développement
<b>ASC</b>	Associations Sportives et Culturelles
<b>BNDE</b>	Banque nationale pour le Développement Économique
<b>BTP</b>	Bâtiment et Travaux Publics
<b>CDS</b>	Comité de suivi
<b>CGCL</b>	Code Général des Collectivités Locales
<b>CGCT</b>	Code Général des Collectivités Territoriales
<b>CGE</b>	Comité de gestion des Ecoles
<b>CL</b>	Collectivités Locales
<b>CR</b>	Conseil Rural
<b>CTR</b>	Comité Technique Régional
<b>DER</b>	Délégation à l'Entreprenariat Rapide
<b>FERA</b>	Fond d'Entretien Routier Autonome
<b>FONGIP</b>	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique
<b>GPF</b>	Groupement de Promotion Féminine
<b>IMF</b>	Institution de Microfinance
<b>OCB</b>	Organisations Communautaires de Base
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAI</b>	Plan Annuel d'Investissement
<b>PAP</b>	Plan d'Actions Prioritaires
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PDD</b>	Procédure de Dédouanement à Domicile

<b>PIL</b>	Plan d'Investissement Local
<b>PNDL</b>	Programme Nationale de Développement Local
<b>PSE</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>SFD</b>	Service Financier Décentralisé
<b>SONAGED</b>	Société Nationale de Gestion Intégré des Déchets
<b>TBS</b>	Taux Brut de Scolarisation
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UCG</b>	Unité de Coordination de la Gestion des Déchets
<b>UGP</b>	Unité de Gestion de Planification

## **I. CONTEXTE & JUSTIFICATION**

La politique de décentralisation est initiée par l'Etat aux premières années de l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale et se caractérise par une volonté manifeste de rupture d'avec le modèle colonial de gestion du territoire national et des affaires publiques. Elle s'exprimera de manière progressive et irréversible par la création d'un environnement politico-administratif favorable à la participation des populations et susceptible d'améliorer la qualité des services publics de proximité et de promouvoir la démocratie locale, le développement local et l'Etat de droit.

Ainsi, en 1972 la décentralisation fut élargie aux zones rurales avec la promulgation des lois 72-02 et 75-25 de 1972. En effet, malgré la mise en place du Conseil Rural, c'était encore le Sous – Préfet qui préparait et exécutait le budget, en tant qu'ordonnateur des crédits. Ce pouvoir ne sera atténué qu'en 1990 à travers la loi 90-37 qui confère désormais la compétence de la gestion financière des communautés rurales aux Présidents de conseil rural (CR). Cependant, les compétences des communautés rurales en matière de développement local restaient peu claires.

L'avant dernière étape de ce processus est constituée par l'adoption en 1996 de nouvelles lois, accompagnées par plusieurs décrets d'application, qui prévoient trois types de collectivités territoriales locales – la région, la commune et la communauté rurale – qui sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière et qui s'administrent librement par des conseils élus au suffrage universel. Ainsi, la loi 96 - 07 loi de 1996 du 22 mars 1996 remodèle le cadre juridique de la décentralisation, renforçant les responsabilités des collectivités locales. L'organisation politique et administrative du pays quant à elle, a évolué sur deux plans :

- 1.** Approfondissement de la décentralisation par l'élargissement des compétences des Collectivités Locales (CL), en substituant le contrôle d'opportunité par un contrôle de légalité rapproché du représentant de l'Etat (Préfets et Sous-préfets) ;
- 2.** La régionalisation, par la création, entre l'administration centrale et les collectivités de base, des Régions en tant que structures intermédiaires destinées à servir de cadre à la programmation du développement régional et à coordonner les actions des collectivités locales de base et celles de l'Etat au niveau des régions.

Ainsi, les CL (régions, communes et communautés rurales) reçoivent pour mission générale la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique d'intérêt régional, communal ou rural et pour mission spécifique des compétences transférées de l'Etat aux collectivités dans neuf domaines : l'environnement et la gestion des ressources naturelles, la santé et l'action sociale, la jeunesse, les sports et loisirs, la culture, l'éducation, la planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat et la gestion domaniale.

La poursuite de ces actions de responsabilisation et d'implication des acteurs à la base s'est renforcée avec l'acte 3 de la décentralisation qui consacre, la communalisation intégrale ; l'érection des départements en collectivités territoriales autonomes, la suppression des régions, des communes d'arrondissement et des communautés rurales.

Cette importante réforme adoptée en 2013 vise ainsi l'émergence des collectivités locales ayant une assise territoriale pertinente, disposant des ressources nécessaires à leur développement ainsi que des ressources humaines.

Ainsi, elles deviennent plus aptes à exercer leurs compétences qui leur permettent de prendre en charge les attributions et contribuer au développement économique et social de leur terroir.

Le contexte actuel de la décentralisation est conjugué à la formulation de la deuxième phase du Plan Sénégal Emergent, instrument et cadre de référence de la politique de développement avec comme vision « Un Sénégal Emergent dans un Etat de droit avec une société solidaire d'ici 2035 ».

Dans ce nouveau paysage institutionnel, il est attendu des collectivités territoriales de jouer un rôle important conformément aux objectifs et orientations fixés par le CGCL et le PSE. Ainsi, le conseil municipal de Somone se doit d'impulser des dynamiques territoriales aptes à faire de la commune une entité viable, où se matérialisent l'efficacité dans l'action, la solidarité et la complémentarité interterritoriale, la participation citoyenne, la gouvernance participative et transparente des affaires locales entre autres. Les mutations institutionnelles exigent de la part des décideurs territoriaux une posture proactive pour matérialiser la territorialisation des politiques publiques en se dotant d'un outil de pilotage stratégique et opérationnel du développement communal. Sous ce rapport, le conseil municipal de Somone a décidé d'élaborer son Plan de

Développement Communal sur fonds propres pour un horizon temporel de cinq (5) ans et qui prend en compte les dimensions transversales à savoir : les changements climatiques, le genre, la migration etc.

L'objectif visé est de disposer d'un document de référence dans lequel seront définies toutes les stratégies et actions devant sous-tendre un développement harmonieux, équilibré et durable de la commune.

## II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

De manière spécifique, la méthodologie d'élaboration du PDC a pour objectif de fournir les indications sur la procédure mise en œuvre pour la réalisation de ce document. Elle s'appuie sur différentes phases articulées autour du principe de l'approche participative :

- La phase préparatoire;
- La phase de Diagnostic Participatif ;
- La phase de Planification;
- La phase validation adoption et approbation ;

Ainsi, le processus d'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) est constitué de cet ensemble de phases et d'étapes itératives, toutes articulées autour du principe de l'approche participative.

La phase de diagnostic sera conduite en deux principales étapes : le diagnostic externe et le diagnostic interne participatif. Le pré diagnostic ou diagnostic externe consiste dans l'ensemble à mener des entretiens exploratoires et à exploiter les données secondaires disponibles. Le diagnostic interne participatif par contre a été l'occasion d'organiser des ateliers participatifs zonaux et des diagnostics sectoriels approfondis avec les organisations communautaires et les personnes ressources concernées.

En définitive, au cours du processus d'élaboration du PDC, les actions suivantes seront réalisées :

- Phase de lancement ;
- Phase formation des enquêteurs ;
- Phase diagnostic ;

- Phase planification ;
- Phase restitution et validation ;

## ***2.1. La Phase préparatoire***

### ***2.1.1. La Mise en place du comité technique***

Le comité technique est la cheville ouvrière de l’élaboration du PDC. Ce comité opérationnel du processus de planification est composé de quelques services techniques déconcentrés de l’administration (ARD, Aménagement du territoire, Planification, Statistiques, Division Régionale de l’Environnement et des Etablissements Classés, le Service Régional d’Appui au Développement Local) etc.

### ***2.1.2. L’Atelier de lancement du PDC***

La tenue d’un atelier de lancement a marqué le début de la phase opérationnelle du processus de planification dans la commune de Somone. Cet atelier d’information a été convoqué par le bureau municipal qui a vu la participation des acteurs du développement. Parmi les cibles, on note, entre autres les organisations Communautaires de Base (OCB) ; les chefs de quartiers, les notables, les conseillers municipaux, les chefs religieux, les personnes ressources, les services techniques départementaux, le facilitateur etc.

Au cours de cet atelier, le facilitateur a présenté les différentes étapes du diagnostic qui est la phase en vue avec la sensibilisation des chefs de quartiers et autres leaders d’opinion sur la descente prochaine de l’équipe de collecte des données et d’informations secondaires.

L’atelier a aussi permis d’atteindre les résultats suivants :

- L’ensemble des acteurs a été suffisamment informé du processus d’élaboration du PDC et sur les conditions de réalisation de la mission ;
- Le soutien et l’appui de l’équipe municipale, des chefs de quartiers et autres leaders d’opinion dans la conduite de tout le processus ;
- L’engagement des populations locales à participer pleinement dans tout le processus ;

Au cours de cet atelier de lancement, le zonage de la commune a été fait sur la base de critères préalablement définis et validés par l’ensemble des acteurs.

### **2.1.3. La formation des enquêteurs**

Des enquêteurs ont été recruté en fonction de leur niveau d'éducation, de leurs expériences en matière de diagnostic participatif, de la langue et de la connaissance du milieu. Ils seront ainsi initiés, aux techniques de collecte avec des outils mis à leur disposition. Ces enquêteurs sont allés dans les zones déjà définies et ont appliqué le questionnaire pour le diagnostic de la commune.

## **2.2. La phase de Diagnostic**

Le diagnostic participatif était composé d'étapes et d'activités cruciales devant garantir toute la qualité du PDC. En effet, c'est à partir de ce moment que les concepts de **mobilisation**, de **participation** et de **concertation** ont été effectivement opérationnalisés à travers l'impulsion d'un dialogue social fécond entre les différentes familles d'acteurs. C'est ainsi que cette troisième phase a servi de prétexte pour :

- Décloisonner les différentes familles d'acteurs engagées dans un même processus de développement local ;
- Clarifier les rôles et les responsabilités de chaque famille d'acteurs dans un contexte de décentralisation poussée et de développement participatif ;
- Renforcer les capacités d'analyse des besoins en ouvrage social ;
- Intégrer les dimensions transversales : changement climatique, genre, migration et nutrition d'une part, autour du pouvoir local et, d'autre part, par rapport aux partenaires au développement et à leur environnement

D'une manière générale, la présente phase a été déclinée en quatre grandes étapes qui sont les suivantes :

- Auto - diagnostics zonaux généralisés ;
- Diagnostic focalisé des organisations Communautaires ;
- Diagnostic focalisé des infrastructures communautaires ;
- Diagnostic institutionnel Participatif du Conseil Municipal ;

### **2.2.1. La Mise en cohérence**

Les résultats des synthèses des diagnostics participatifs ont été redéployés à travers des thématiques qui ont permis de les adosser avec le PDD de Mbour, les plans nationaux, les ODD, le PSE etc.

En outre, l'objectif de la prise en compte des

dimensions transversales (**changement climatique, genre, nutrition et migration**) dans les principales phases du diagnostic justifient l'intérêt particulier que cela suscite dans l'opérationnalisation des axes stratégiques du PDC.

Cette étape a été aussi l'occasion d'approfondir le diagnostic sous tous ses aspects et d'explorer les domaines de l'environnement, de la bonne gouvernance.

A l'issue de cette phase, les options de développement ont été définies, les filières économiques porteuses bien ciblées, la stratégie de promotion de l'économie locale formulée, et le programme d'actions élaboré.

### **2.2.2. L'Atelier de restitution et de validation du diagnostic**

Les résultats du diagnostic ont fait l'objet d'une analyse croisée pour mieux appréhender les interrelations entre l'état de l'existant et de développement de la commune et les dimensions transversales (migration, genre, changement climatique).

Ces résultats du diagnostic institutionnel et sectoriel ont été possible grâce à des outils de collecte comme :

- La matrice de vulnérabilité ;
- Le profil d'activités différenciées selon le sexe ;  
Le profil d'accès et de contrôle des ressources :
- Le profil de participation des hommes et des femmes au niveau communautaire ;
- Le profil migratoire ;

Après une analyse croisée des résultats, le diagnostic a fait l'objet d'un deuxième atelier de restitution des résultats auprès des acteurs et parties prenantes du processus d'élaboration. Cette restitution a été une instance de validation du diagnostic et des propositions de solutions aux problèmes identifiés

## ***2.3. La phase de planification***

### **• La planification des stratégies**

Cette activité est la première étape de la phase de planification qui permet aux acteurs (Conseillers municipaux, chefs de quartiers, responsables des OCB, Services techniques et partenaires), à partir des résultats du bilan diagnostic socioéconomique de la commune, de :

- ✓ Identifier les forces, les atouts et les opportunités de développement de la commune ;
- ✓ Mettre en évidence les faiblesses et les contraintes majeures de développement ;
- ✓ Dégager les défis et les enjeux majeurs auxquels la commune de Somone doit faire face pour asseoir les bases d'un développement économique local durable ;
- ✓ Identifier les objectifs de développement de la collectivité territoriale ;
- ✓ Définir les stratégies prioritaires et les actions futures à mettre en œuvre dans le court terme pour répondre de façon concrète et réaliste aux problèmes urgents et spécifiques.

### **• La planification opérationnelle**

C'est au moment de la planification opérationnelle que l'ensemble des actions qui permettent d'atteindre les objectifs de développement de la collectivité ont été déclinées par les acteurs et un chronogramme de réalisation de ces activités clairement définies. Cela a été également l'occasion pour les acteurs impliqués de procéder à l'élaboration du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et du Plan Annuel d'Investissement (PAI) de la commune de Somone.

## ***2.4. La phase de restitution et de validation***

Après l'étape de la planification et la finalisation du PDC par le facilitateur, un dernier atelier de restitution du PDC finalisé sera tenu au siège du conseil municipal. Cet atelier de restitution / validation du document sera l'occasion pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus

d'avoir un dernier aperçu sur le document final qui sera soumis au conseil municipal pour adoption.

#### ***2.5. Approbation du PDC***

Cette étape constitue l'ultime phase du processus de réalisation du PDC. En effet après l'adoption du document par le conseil municipal, il sera transmis à l'autorité administrative (le Sous-préfet) pour son approbation.

## **PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE**

### **1.1. Situation géographique de la commune**

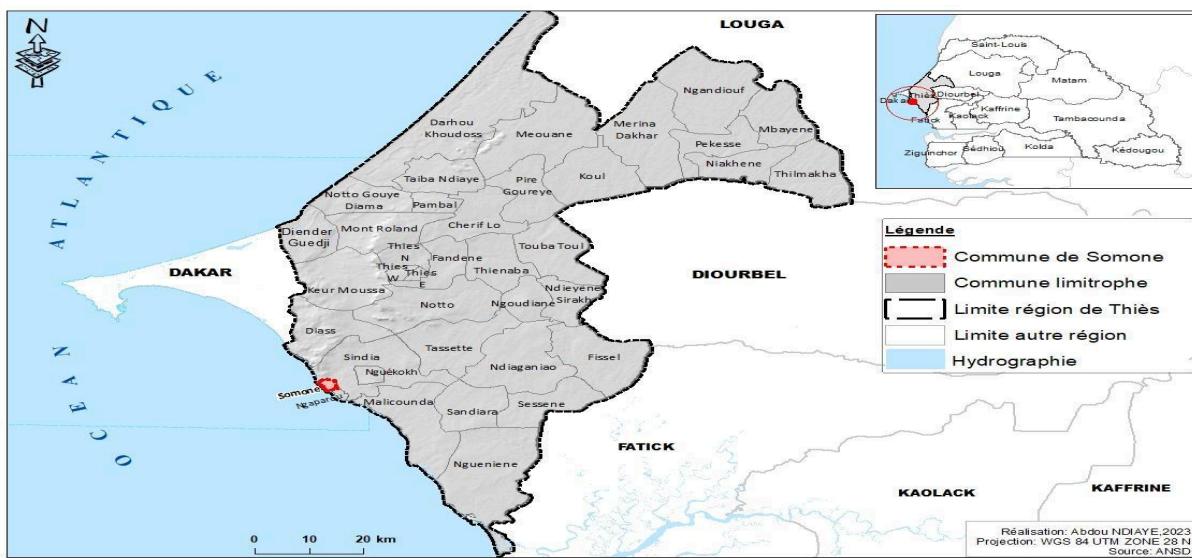
Située à 22 km de Mbour ; chef-lieu du département, la commune de Somone couvre une superficie de 7,75 km<sup>2</sup> même si celle –ci est contestée par le conseil municipal. Elle est limitée

- **à l'Est par la Commune de Nguékhokh et le village de Thiafoura ;**
- **à l'Ouest par l'Océan Atlantique ;**
- **au Sud par la Commune de Ngaparou et le village de guerigne,**
- **au Nord par le village de Guero.**

Le village de Somone appartenait à la commune de Sindia, il est érigé en commune en 2008 à la faveur du décret n° 2008-748 du 10 Juillet 2008. Ce village côtier présente de nombreux atouts touristiques dont une réserve naturelle, une lagune et des palétuviers etc.

Composée de sept (7) quartiers officiels que sont **Tefess, Escale, Mbott, Seanne, Torino, Canda et Guinaw-rail**, elle abrite une population totale de **7129 hbts selon le recensement RGPHA de 2023**. Elle a une densité moyenne de **146 hbts** environ au km<sup>2</sup>. Somone est une zone enclavée malgré qu'elle se trouve au bout de la Nationale 1. Mais vu son importance sur le plan touristique, environnementale et économique, une autoroute de 10km permettant de se rendre sans difficulté à Dakar Thiès ou à Mbour a été construite (tronçon B de l'axe AIBD-Thiès-Somone-Mbour).

**Carte N°1 : Localisation de la commune**



Source: Enquête PDC Somone

## 1.2. Les Caractéristiques physiques

### 1.2.1. Le climat

Le climat de la commune de Somone est de type sahélien. Il est caractérisé par deux saisons : une saison sèche qui s'étend de novembre à juin ; et une saison des pluies ou hivernage de juillet à octobre : orages puissants, pluies plus ou moins diluviennes rendent parfois les déplacements difficiles au sein de la Somone, détériorant les pistes, moins de touristes, etc. La pluviométrie est faible avec une moyenne de 537,7 mm et 30 à 40 jours de pluie. La température oscille entre **16,81°C et 32,10°C**, dont une moyenne de **24,5°C**.

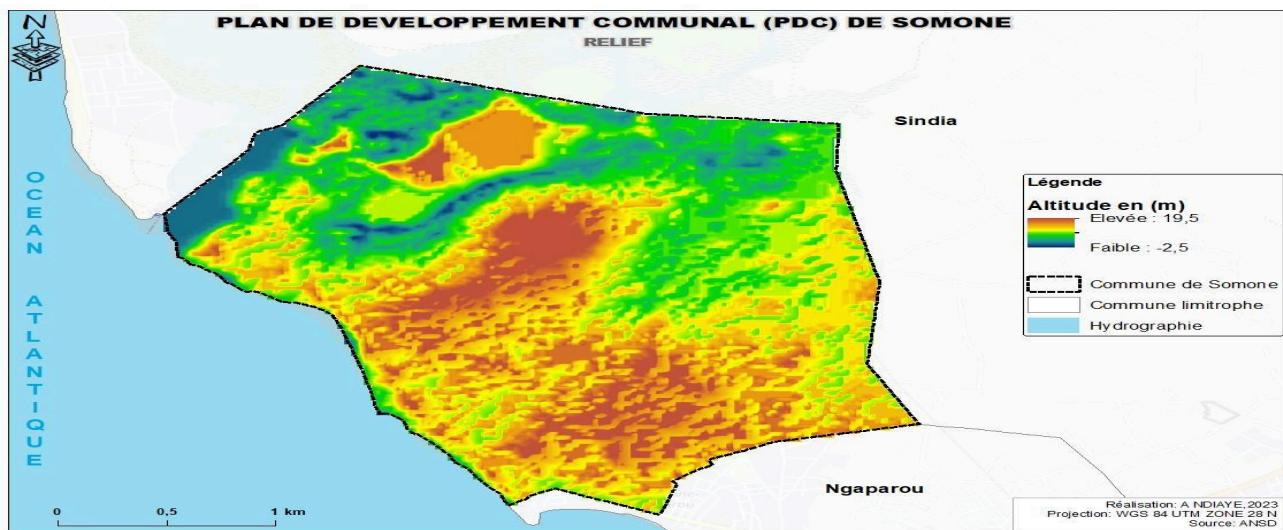
L'évolution des températures est bimodale et elle varie en fonction des saisons avec un maximum de 32,10°C enregistré au mois d'octobre. Les minimas sont enregistrés en février avec une moyenne de 16,81°C. Ils sont dus à la fraîcheur provoquée par l'aire polaire d'hiver. Pendant cette période, on observe une baisse sensible des températures. Le vent qui prédomine dans la zone, de novembre à mars est l'alizé maritime, qui contribue également à la baisse des températures.

### 1.2.2. Le Relief et les sols

Somone, souvent appelée La Somone, du nom d'un petit fleuve local, est une localité située sur la Petite-Côte, à 77 km au sud de Dakar. Elle est constituée d'un relief essentiellement plat. La lagune de la Somone recevait les eaux de ruissellement de tout le Bassin versant venant derrière les récifs de la Nguekokh. Sa lagune fait d'elle un lieu unique au Sénégal ; et cette lagune

peuplée d'huîtres, de crabes et de crevettes et de poissons. La commune doit beaucoup au tourisme et à la générosité de la nature, son environnement enchanteur avec un climat accueillant constitue une fascination pour les touristes. Elle a su préserver comme atout principal la beauté de ses eaux limpides et la qualité de son sable marin.

**Carte N° 2 : Carte du relief de la commune de Somone**

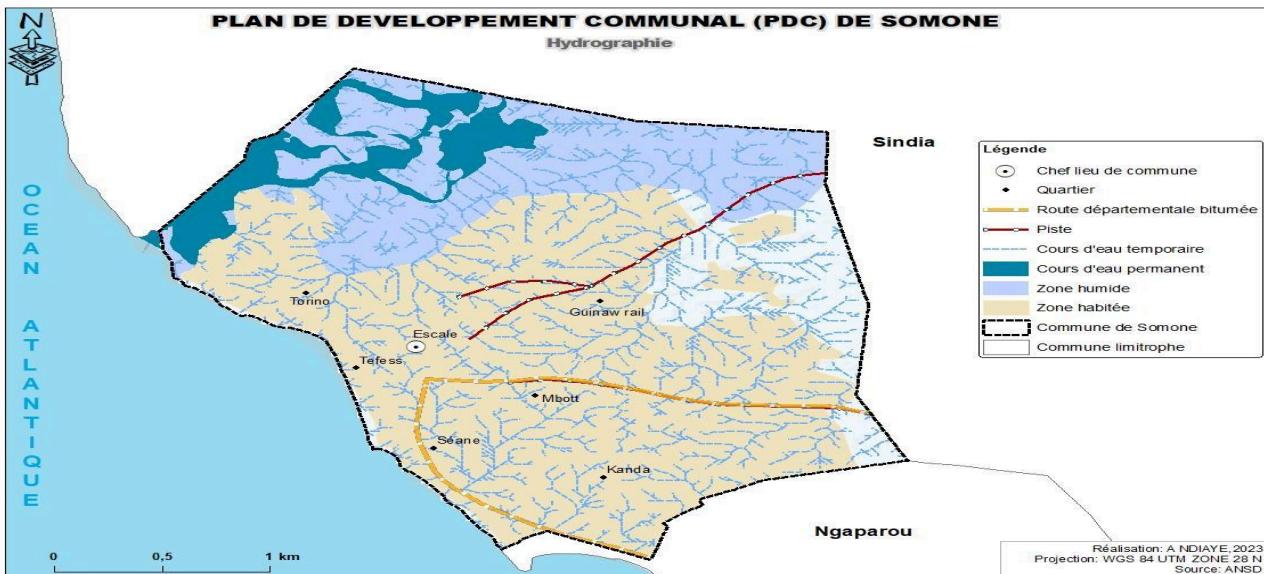


*Source: Enquête PDC Somone*

### 1.2.3. Les ressources en eaux

Les ressources en eau de la commune de Somone sont de deux sortes : les eaux de surfaces et les eaux souterraines. Le réseau hydrographique est peu hiérarchisé dans l'ensemble, il est caractérisé aussi par la présence de la lagune qui abrite plus de 72 espèces d'oiseaux, ce qui constitue une attractivité pour les touristes. L'AMP s'étend sur une superficie de 4098 ha et est confrontée à une forte pression foncière au sud depuis l'arrivée de l'autoroute à Sindia et Nguékhokh.

**Carte N°3 : Carte du réseau hydrographique**



Source: Enquête PDC Somone

A la Somone, la vie prend ce rythme « nonchalant » qui lui confère tant de douceur. Pourtant, comparée à Saly et Ngaparou, la commune de Somone est sans doute la seule à disposer d'une lagune qui lui permet de tirer profil du tourisme. L'eau est un bien précieux et limité, essentiel pour l'alimentation en eau potable des populations, le développement de l'activité économique et le maintien des écosystèmes. Au cœur du triangle Dakar-Thiès-Mbour, la Sous-UGP de la Somone a été choisie comme bassin pilote en raison de son caractère stratégique pour le pays et de ses ressources en eau convoitées qui génèrent divers conflits d'usage.

#### 1.2.4. Les ressources végétales et fauniques

##### A. Les ressources végétales

En dépit des facteurs anthropiques qui ont largement contribué à la fragilité de l'environnement, on note la présence de quelques strates (arbustives, herbacés, arborées). Les plus fréquent sont :

- Mangrove
- Nèpp
- Le baobab
- Le nguiguiss

## **B. Les Ressources fauniques**

La faune à Somone est très abondante et très diversifiée, composée principalement par : les oiseaux (Goéland raireur, les pélicans les cormorans, les aigrettes, la mouette rieuse, le héron...)

- *les insectes,*
- *les mammifères (chacale, singe (vert et patas) et la mangouste à queue blanche),*
- *les crustacés (les crabes)*
- *les mollusques (huîtres, des arches, des moules, tympanotus fuscatus radula...)*
- *des poissons (tilapia guinéensis, Eucinostomus, mélanopterus...)*
- *les reptiles ( qui sont peu représentés)*

### **La revalorisation de l'écosystème à travers la Réserve Naturelle d'Intérêt communautaire (AMP).**

En effet, on peut dire sans aucune crainte que, cette réserve naturelle de la Somone constitue le charme et la source d'attractivité de la ville dans la mesure où elle abrite la mangrove avec diverses espèces végétales comme animales et la lagune...

Ces différents éléments qu'on y trouve doivent être entretenus pour pouvoir maintenir l'attractivité touristique de ce milieu tant convoité qui constitue un avantage comparatif du territoire communal.

Pour parvenir à garder ce charme de l'environnement, il faudra :

- Mettre en vigueur les règlements établis par la **Direction des Aires Marines Communautaires Protégées (AMP)** de la Somone comme la réglementation de la pêche dans les zones non autorisées, etc.
- La forêt écologique constitue un avantage pour la Somone dans la mesure où, elle constitue une source de revenue économique favorable à la création de l'éco tourisme.
- L'ostréiculture est pratiquée par de braves femmes de la localité. Elle consiste à faire l'exploitation des ressources halieutiques se trouvant au niveau de la lagune. Il s'agit entre autres des huîtres, des crustacés...

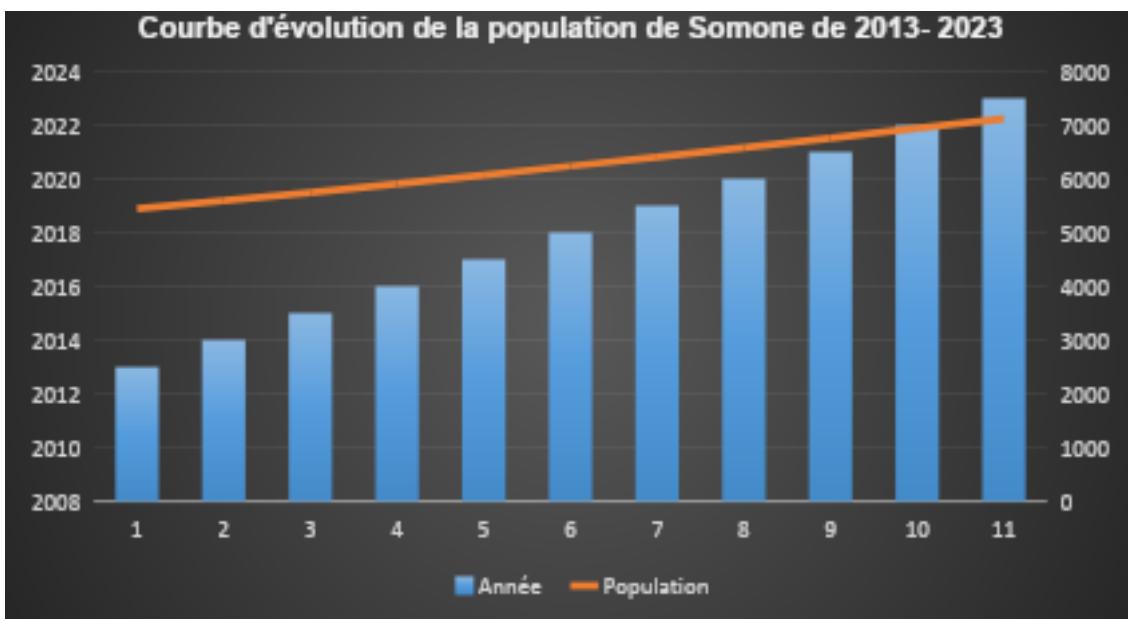
## 1.3. Le milieu humain

### 1.3.1. Evolution et structure de la population

#### A. Evolution de la population

L'analyse, concernant les zones de forte concentration humaine de la commune de Somone, permet de constater que la population somonoise est plus concentrée dans les quartiers comme Tefess et Escale. Ainsi, ces derniers sont des quartiers où on retrouve plus d'activités et de service. Guanaw rails est le quartier le plus peuplé de Somone mais, Tefess abrite les habitants autochtones et on y trouve une forte liaison familiale. Par ailleurs, le quartier Escale abrite la mairie de la commune, le poste de santé, le marché, et l'école élémentaire Somone1.

**Graphique N°1 : Evolution de la population**



Source : SRSD de Thiès

La population a connu une évolution rapide sur le plan démographique avec une forte croissance de la population (selon ANSD) de 1988 à 2023. Elle est passée de 710 hbts à environ 7129 hbts. soit 52% d'hommes et 48% de femmes. C'est une population composée essentiellement de jeunes ; 56% de l'effectif à moins de 21 ans.

Cette croissance démographique se poursuit avec les mouvements migratoires liés aux activités touristiques avec la prolifération des hôtels et des résidences surtout la proximité avec l'Aéroport

International Blaise Diagne (AIBD) et du port de Ndayane, d'où le besoin énorme en parcelles d'habitation que l'assiette foncière ne pourrait satisfaire.

### ***1.3.2. Les caractéristiques de l'habitat***

Concernant le lotissement de la commune de Somone, nous constatons que, Somone a des quartiers mixtes à la fois lotis et non lotis. Le non-lotissement est dû au fait que les premiers habitants de la Somone étaient constitués de pêcheurs, ils vivaient en communauté c'est le cas du quartier Tefess et une partie du quartier Séane. Tandis que les autres quartiers Mbott Canda Torino et Guanaw rail bénéficient d'un lotissement grâce à la présence du tourisme résidentiel. Toutefois, la population somonoise est consciente qu'une zone non lotie peut poser des problèmes de circulation dans l'avenir. Concernant le type d'habitat et le cadre de vie, la commune de Somone compte plus de 500 ménages répartis dans sept (7) quartiers. Il a été constaté, que dans la commune, le type d'habitat dominant est de nature moderne. En d'autres termes, les habitats durs à étage sont les plus constatés avec une forte urbanisation et la présence du tourisme qui joue un rôle important dans le développement de la commune.

### ***1.3.3. Les mouvements migratoires***

Les principales activités de la Somone sont le tourisme, la pêche et le commerce. Leur exercice entraîne une intensification des flux migratoires d'où la nécessité de faire en sorte que les conditions nécessaires soient réunies afin que les migrants de même que les Somonois soient dans les meilleures conditions de vie. Cette commune, bien que généralement étudié à partir de ses flux démographiques en direction de l'Europe et de l'Amérique du Nord, fait l'objet de migrations Nord-Sud inversées vers le littoral des régions nord (Saint-Louis) et centre (Petite Côte, Somone). Il s'agira ici d'analyser en particulier les mobilités du tourisme Depuis la fin des années 1970, cette partie de la côte sénégalaise constitue la principale destination du tourisme international notamment européen. Les mouvements migratoires se manifestent par :

- **La migration scolaire** : ce phénomène touche principalement les élèves et étudiants admis à poursuivre leurs études secondaires et supérieures. Ces derniers s'installent dans les collectivités environnantes où à Dakar. Cette proportion de jeunes élèves et étudiants semble très faible (3% environ de la population jeune).

- **L'immigration :** étant une commune touristique, la Somone fait l'objet de migrations parce que certains étrangers et même les populations des autres communes et régions du Sénégal s'y sont installées pour des raisons économiques.

Par ailleurs, il faut noter que les somonois qui quittent le territoire pour l'étranger sont très peu contre ceux qui viennent de l'étranger comme c'est le cas des français **sur 10 immigrants ils représentent les 5 ; libanais (3/10) et italiens (2 sur 10)**

#### 1.4. Le Zonage de la commune

Avec ses sept quartiers, la commune de Somone peut être répartie en trois zones selon les caractéristiques physiques avec la même texture et les mêmes types de sols. Le climat, la structure des quartiers avec la même manière d'occuper le territoire et les mêmes activités économiques. De ce fait, nous avons trois zones telles que la zone A (Tefess, Escale) la zone B (Mbott Séane) et la zone C (Torino, Guanaw rail et Canda).

## **DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE**

### **2.1. Le profil social**

#### **2.1.1. Education**

L'un des éléments fondamentaux du développement est l'éducation. A Somone le taux d'alphabétisation est acceptable car sur une échelle de 1 à 10, les 9 sont alphabétisés cela est dû au fait que les équipements éducatifs ne soient pas en manque car pour chaque cycle il y'a un bon nombre d'écoles qu'elles soient publiques ou privées, mais aussi du fait que la mairie assure les frais de scolarité (inscription, fourniture, CMU appui aux Daaras...) de tous les élèves somonois (école publique). La commune de Somone a connu un essor éducatif entre les années **2003-2021** en créant de nouveaux établissements privés et publics au sein de la commune. On note ainsi la présence de plusieurs écoles.

- Somone 1
- Somone 2
- Collège d'enseignement moyen
- Case des touts - petits
- Ecole maternelle El Hadji Babacar DIOUF
- Diam la paix
- Les petits génies
- Espoir plus
- Cours privés la Somone
- Kids Academy
- Garderie la Somone
- Envol des tout-petits
- Ecole Shechem

#### **A. Le prescolaire**

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	5
Effectifs des apprenants	ND
Rapport de masculinité	ND
TBS	ND
Rapport élèves/classes	34
Rapport enseignants/élèves	1/34
Commodités	100% eau, 100% électricité 95% latrine

L'enseignement préscolaire se caractérise par un déficit de structures de prise en charge des cibles car la commune n'en compte que 5 sur 7 quartiers. Cette absence de structure de prise en charge intégrale de la petite enfance dans certains quartiers impacte foncièrement sur la charge de travail des femmes, consacrées à la garde de leurs enfants d'où une réduction du temps consacré aux activités de promotion économique et de lutte contre la malnutrition. Cependant, l'alternative de prise en charge de la petite enfance offerte au niveau de la commune reste les daaras et les écoles coraniques.

## B. L'Elémentaire

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES
Infrastructures	6
Ecole élémentaires publiques	2
Ecole élémentaires privées	4
Nombre de salle de classe	73
Classes à double flux	7
Classe à multigrade	1
Effectifs des apprenants	1456
Rapport de masculinité	87
TBS	36,58%
Rapport élèves/classes	76% supérieur à la moyenne nationale 50%
Rapport enseignants/élèves	39% inférieure à la moyenne nationale 50%
Commodités	100% eau, 100% électricité 98% latrine

Le Cycle Elémentaire comporte 6 établissements dont 2 écoles élémentaires publiques, l'offre et la qualité de service sont caractérisées comme suit :

- Un TBS performant de 36,58 % largement inférieur à celui de la région (106.9%) et du TBS national (83.5 %) ;
- Un indice de parité en faveur des filles (91 garçons contre 100 filles), ce qui nécessite davantage d'efforts dans la politique de scolarisation et de maintien des garçons à l'école ;

- Un cadre d'apprentissage approprié avec des ratios en dessous de la norme. Ce qui reflète un déficit de salles de classe avec des tables-bancs ne respectant pas la norme. Aucune école n'a accès à toutes les commodités, ni équipée de bibliothèque, de salles informatiques, de cantine et mur de clôture et de toilettes.

Par ailleurs, les performances restent faibles du fait des contraintes majeures au niveau des cycles d'enseignement et des conditions d'apprentissage avec un déficit d'ouvrages et d'équipements scolaires.

### **C. Le cycle Moyen et Secondaire**

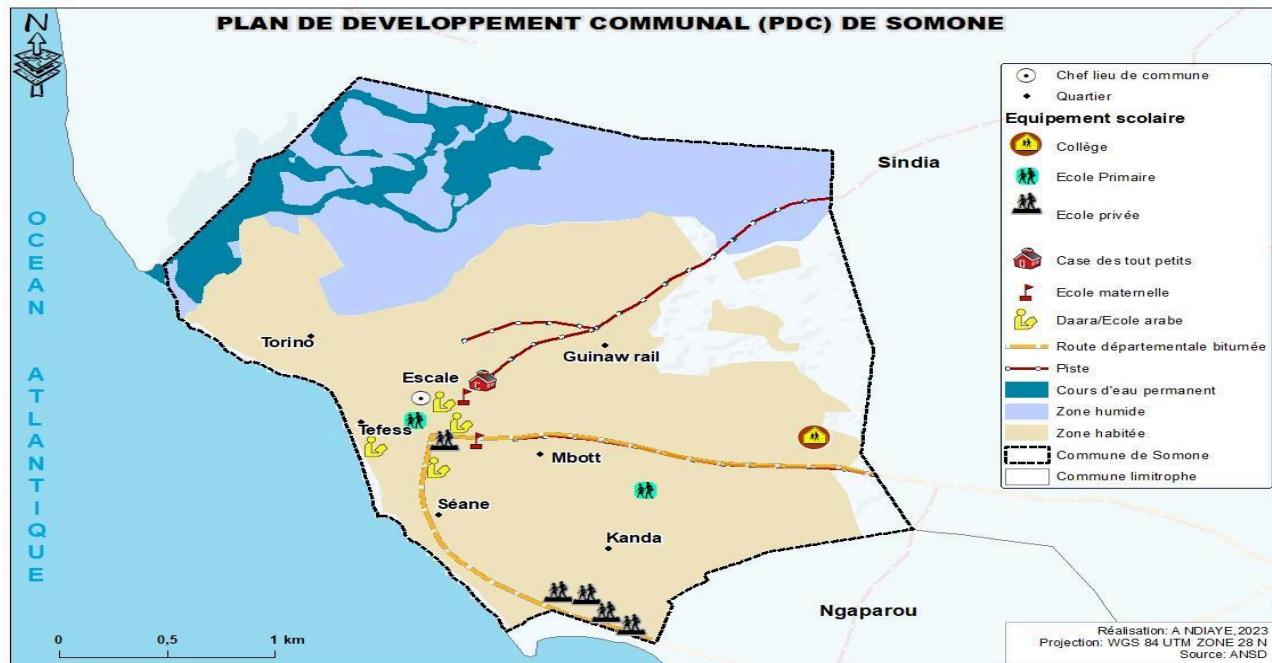
La commune de Somone compte trois (03 établissements pour le moyen secondaire dont 2 privés, pour un effectif global de plus de 1000 élèves, où les filles dominent à hauteur de 52,66%, pour un TBS global de 65,85%.

Le collège public de Somone a ouvert ses portes pendant l'année scolaire 2020-2021 et il n'a pas encore de classe de troisième. Ainsi, certains élèves de la commune de Somone passent leurs cycles secondaires au Lycée Serigne Mamadou Léna Diop de Ngaparou ce qui veut dire aussi la que commune de Somone n'a pas de lycée

Le Collège d'Enseignement Moyen de Somone compte 119 tables bancs dont 101 en bon état et 18 en mauvais état et 1 stock de 49 tables bancs.

L'espace scolaire de l'enseignement moyen secondaire est marqué par un déficit structurel notoire en infrastructures sportives, toute l'assiette foncière communale étant presque entièrement affectée au bâti. Les réserves foncières étant épuisées, la seule possibilité pour la commune reste l'intercommunalité avec les communes voisines. Les conditions d'études sont moins difficiles avec un amoindrissement des contraintes dont l'insuffisance de professeurs semble être la plus déterminante, impactant directement sur les apprentissages. Par rapport à la qualité des enseignements, le système doit faire face au déficit notoire de certains équipements pédagogiques avec un déficit important pour les salles de laboratoire au et d'informatique.

<b>Carte N°4 : Carte scolaire de la commune de Somone</b>
---



Source : Enquête PDC Somone

#### D. Les Daaras

La commune compte 5 écoles coraniques communément appelés daaras. Ces lieux constituent des centres d'éducation religieuse où le Coran et l'éducation islamique sont enseignés. De ce fait, la mémorisation du coran est l'enseignement de base. A cela s'ajoute l'alphabétisation de base en Arabe ainsi que la connaissance des principes de l'Islam. La durée moyenne des cours au sein de ces structures éducatives est de cinq (05) jours par semaine. Il y en outre trois (03) écoles franco-arabes.

**TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'EDUCATION**

POTENTIALITÉS/ATOUTS	GAPS/CONTRAINTE	ACTIONS PRÉCONISÉES
<ul style="list-style-type: none"> <li>2 écoles élémentaires publiques</li> <li>1 CEM</li> <li>5 écoles élémentaires privées</li> <li>2 cours moyens privés</li> <li>Effectif enseignant au primaire : 24</li> <li>Ratio enseignant/élève : 1/40 au primaire et 1/21 au moyen</li> <li>5 daaras</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déficit de femmes dans le corps enseignant soit 3 femmes</li> <li>Manque de bibliothèque</li> <li>Manque d'espace pour la pratique de l'éducation physique</li> <li>Faible accès à l'eau potable</li> <li>Manque de clôture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construire un lycée ;</li> <li>Construire des daaras modernes</li> <li>Amélioration des conditions de vie dans les daaras</li> <li>Prise en charge sanitaire des talibés</li> <li>Créer des bibliothèques dans la Commune</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un taux de réussite 72% ;</li> <li>• Enrôlement des élèves</li> <li>• Corps enseignant jeune avec une moyenne d'âge de 40 ans</li> <li>• Existence de partenaires</li> <li>• Existence d'un centre de formation</li> <li>• Prise en charge totale des inscriptions dans les écoles élémentaires et de la CMU par la commune</li> <li>• Subvention des écoles maternelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Et de boîte à pharmacie dans les établissements</li> <li>• Pas de lycée public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d'études</li> <li>• Aménager des espaces d'éducation physique</li> <li>• Doter les écoles de matériels et d'infrastructures sportifs</li> </ul>
--	--	---

### **2.1.2. *La santé et l'action sociale***

La commune de Somone compte trois (3) infrastructures sanitaires dont 01 poste de santé et deux cliniques privés, localisées à Escale et Canda.

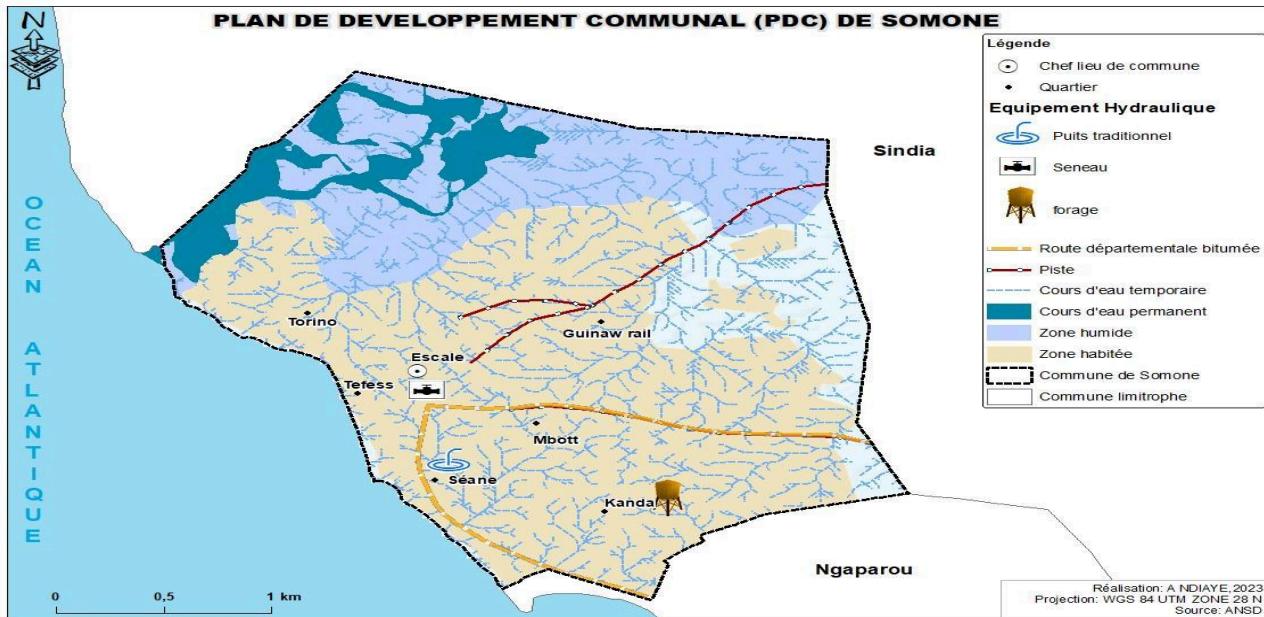
**Tableau 4 : Indicateur du secteur de la santé**

Indicateurs	Caractéristiques
Nombre de structures sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 postes de santé</li> <li>- 2 cliniques privées</li> </ul>
Personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 médecins généralistes</li> <li>- 5 infirmiers</li> <li>- 4 sage-femmes</li> </ul>
Equipement et logistiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ambulances</li> <li>- Salles d'hospitalisation</li> <li>- Lits d'hospitalisation</li> <li>- Lits d'observation</li> <li>- Fauteuil dentaire</li> <li>- Appareil échographie</li> </ul>
Ratio poste de santé /Population	3 infrastructures sanitaires pour 7129 habitants
Ratio personnel qualifié / Population	1 infirmier 2377 par habitants
Accès géographique	Accès facile

### **2.1.3. *L'hydraulique***

Le volet hydraulique occupe une place de choix dans la commune de Somone. Il faut signaler que la commune dispose d'un seul forage à Canda fonctionnel avec pompe motorisé et un débit 230m<sup>3</sup>/h et desservis les 7 quartiers avec utilisation pendant toutes les saisons et toute l'année de même que les puits traditionnels à Séane. Pour le forage, la Sen Eau est la structure de gestion.

#### Carte N° 5: Carte des infrastructures hydrauliques de la commune de Somone



**Source : Enquête PDC Somone**

L'accès à l'eau est facilité par les branchements sociaux réalisés au niveau des ménages et des bornes fontaines par la SEN eau. Cependant force est de constater que malgré l'existence d'un large réseau AEP, le déficit hydraulique persiste. A cela s'ajoutent aussi d'autres contraintes liées au secteur, dont on peut citer

- La faiblesse de la pression ;
- La fréquence des ruptures d'eau ;
- La cherté du coût de l'eau ;
- L'absence d'un second forage fonctionnel dans la commune ;
- La cherté du coût des branchements ordinaires ;

POTENTIALITÉS/ATOUTS	GAPS/CONTRAINTEES	ACTIONS PRÉCONISÉES
----------------------	-------------------	---------------------

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'infrastructures hydrauliques (forages, puits bornes fontaines) ;</li> <li>• Distribution favorable à tous les quartiers</li> <li>• Disponibilité de l'eau courante</li> <li>• Branchements de robinets publics et privés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le faible taux de desserte du forage de Canda</li> <li>• Les perturbations fréquentes de la distribution d'eau,</li> <li>• Une faible pression de l'eau,</li> <li>• Une insuffisance des bornes fontaines publiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la pression de l'eau</li> <li>• Changer les tuyaux usés</li> <li>• Entretien régulier du réseau</li> <li>• Augmenter les bornes fontaines publiques,</li> </ul>
--	--	--

#### **2.1.4. Assainissement et cadre de vie**

##### **2.1.4.1. La gestion des ordures ménagères**

L'existence de comités de salubrité et la tenue fréquente de journées d'investissement humain (set-sétal) témoigne de l'engagement des populations de garder leur environnement sain. A l'instar de la plupart des communes urbaines du Sénégal, la Somone connaît un système moderne de gestion des ordures ménagères. La SONAGED ex UCG travaille en étroite collaboration avec la collectivité dans le système de collecte et d'évacuation des ordures. Au delà des camions de la SONAGED qui assure le ramassage dans les grandes artères, la commune a mis à la disposition des quartiers des poubelles et de grande corbeille, des sacs à ordures. Il s'y ajoute aussi une bonne implication des charrettes qui sont liés aux ménages par des conventions moyennant une rémunération de 1000F/mois.

D'autres partenaires comme Enda, PROMOGED, appuient la commune avec la dotation d'un tricycle et de corbeille pour le ramassage des ordures dans les zones difficiles d'accès de même que les points de regroupements normalisés.

Par ailleurs, il a été constaté le dépôt d'ordures sauvages dans certains quartiers avec l'abandon des gravas au niveau des chantiers et la divagation fréquente des vaches qui constitue un ordre problème de salubrité.

#### **2.1.4.2. *La gestion des eaux usées***

Dans la commune de Somone, la gestion des eaux usées (eaux de vannes, eaux de cuisines, eaux de lessives et de toilettes...) constitue une préoccupation majeure de la population. Ainsi, le mode d'évacuation existant sur toute l'étendue de la commune porte sur un système individuel (fosses d'aisances maçonnées, fosses septiques...), il faut également souligner que la commune ne dispose d'aucun réseau d'égout leur permettant d'utiliser le système collectif d'évacuation des eaux usées, ce qui pousse certains ménages à verser leurs eaux usées directement dans la rue et cela peut contaminer la nappe phréatique en changeant la qualité de l'eau.

POTENTIALITÉS/ATOUTS	GAPS/CONTRAINTE	ACTIONS PRÉCONISÉES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Présence de partenaires (SONAGED, FERA, Enda et PROMOGED)</li> <li>● Existence d'Associations communautaires</li> <li>● Existence de véhicule de ramassage</li> <li>● Existence de charrettes de ramassage et d'un tricycle ;</li> <li>● Existence de réseaux d'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Insuffisance du réseau d'évacuation des eaux pluviales</li> <li>● Pollution</li> <li>● Déficit des moyens humains</li> <li>● Insuffisance de matériels</li> <li>● Absence de décharge contrôlée</li> <li>● Défaut d'entretien des ouvrages du réseau d'assainissement (eaux pluviales)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Etendre le réseau de canalisation aux autres quartiers</li> <li>● Assurer le pompage dans les quartiers inondés</li> <li>● Renforcer du personnel</li> <li>● Sensibiliser les communautés</li> <li>● Doter les communautés de matériels –</li> <li>● Procéder au ramassage régulier des ordures ménagères</li> <li>● Généraliser le raccordement de tous les quartiers au réseau d'évacuation des eaux usées et de drainage des eaux pluviales</li> <li>● Doter la commune de camion hydro cureur</li> <li>● Doter la commune de motos pompes</li> </ul>

#### **2.2. Le profil économique**

Le profil économique de la Somone est centré principalement sur la pêche, le tourisme et l'artisanat. Les deux premiers secteurs constituent cependant le véritable poumon économique de la commune. Elle bénéficie par ailleurs des retombées économiques de l'artisanat, du commerce et du transport.

##### **2.2.1. *La pêche***

Malgré l'ouverture à l'océan et l'existence de cours d'eau, la commune de Somone n'a pas une vocation de pêche très affirmée. En effet, la commune de Somone dispose de réelles potentialités

halieutiques. Plusieurs facteurs (environnementaux, historique, sociaux, culturels et économiques) lui confèrent cette vocation. Mais on constate que depuis quelques années cette activité connaît une baisse constante liée à de nombreux facteurs. Elle continue cependant à être une des mamelles à l'économie locale.

La commune dispose de deux points de débarquement dans le quartier Tefess avec une trentaine de pirogues. Les mises à terres des poissons et crustacés ont connu une tendance à la baisse durant ces dernières années à cause de la forte pression sur les ressources halieutiques et du fait des pratiques non durables. On constate également l'existence d'un CLPA pour la gestion de la pêche dans la commune de Somone. L'aquaculture n'est pas développée dans la commune malgré les atouts. Les mises à terre sont composées de : wallars, Sompate, Baracouda, Dorade, sol et de langoustes aux mois d'avril, de mai, de juin et de juillet ; de calamars, de toufas, de poulpes et de sèche aux mois de novembre, de décembre et de janvier de lotte en Aout et Septembre<sup>3</sup>

. Les mois de février et de mars sont les mois les plus difficiles à cause de la rareté des espèces. Malgré la faiblesse des mises à terres locales, la transformation artisanale des produits halieutiques se développe à Somone et elle est pratiquée essentiellement par les femmes. La pêche y est artisanale et son développement est freiné par plusieurs facteurs dont : les conflits et accidents en mer, le manque de quai de pêche, les difficultés d'accès à des équipements et matériels de pêche, les difficultés d'accès au financement, etc.

Concernant le financement de l'activité de pêche, la municipalité a déployé des efforts importants dans le domaine ; néanmoins les acteurs de pêche rencontrent toujours des difficultés d'accès au crédit. Cette contrainte majeure se traduit par la faible capacité financière des acteurs et une insuffisance de leurs moyens de production et du manque de dynamisme des organisations existantes.

Compte tenu de la fonction économique et sociale de la pêche et des difficultés du secteur, l'Etat a mis en œuvre des projets pour l'amélioration du financement et des techniques de pêche, mais aussi de promotion de la cogestion impliquant davantage les acteurs dans l'exploitation des ressources de la mer, pour une gestion durable...

## Contraintes et atouts du secteur

POTENTIALITÉS/ATOUTS	GAPS/CONTRAINTEES	ACTIONS PRÉCONISÉES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité et diversité des ressources halieutiques</li> <li>• Aires Maritimes Protégées ;</li> <li>• Présence de Ressources Halieutiques pendant toute l'année</li> <li>• Présence d'une main d'œuvre qualifié</li> <li>• Diversité des types de pêche avec pêche aux poulpes –</li> <li>• Existence d'une unité et d'organisation de transformation des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de quai de pêche ;</li> <li>• Surexploitation des ressources et repos biologique non concerté</li> <li>• Non-respect des règlements avec les mauvaises pratiques</li> <li>• Absences de chaines de froid</li> <li>• Insuffisance des unités de conservation et de transformation</li> <li>• Cherté du matériel</li> <li>• Raréfaction de la ressource</li> <li>• Changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des unités frigorifiques</li> <li>• Renforcer la création des unités de transformation et de conservation des produits halieutiques</li> <li>• Subventionner les équipements et matériels de pêche</li> <li>• Renforcer le dispositif de surveillance des côtes</li> <li>• Formation des acteurs</li> <li>• Appuyer la réhabilitation des pirogues existantes.</li> </ul>

### 2.2.2. *Le Tourisme*

La Petite Côte en général est la zone touristique la plus importante du Sénégal, avec ses sites balnéaires Saly Portudal, Nianning, Ngaparou et la Somone qui comptent plus de réceptifs hôteliers et drainent le plus grand nombre de touristes.

La Somone, bercée par la mer et baignée d'une lagune peuplée d'huîtres, de crabes et de langoustes, la commune doit beaucoup au tourisme et à la générosité de la nature. Force est de constater que le quartier Torino est fondé par les tourismes. Au fil des années, d'autres européens n'ont pas pu se passer de la beauté idyllique de cette localité. Son aire marine protégée (AMP) lui permet de protéger son écosystème, les espèces animales et la flore spécifique qui lui

appartiennent et notamment les nombreux oiseaux pélicans, hérons, aigrettes, flamants roses, etc. Son environnement enchanteur avec un climat accueillant constitue une fascination pour les touristes. A cela s'ajoute l'autoroute passant par Sindia qui facilite l'accès à la commune qui a su préserver comme atout principal la beauté de ses eaux limpides et la qualité de son sable marins. Tous ces atouts favorisent la présence des touristes qui s'installent dans les hôtels ou les résidences ; D'après certains habitants, les étrangers préfèrent les résidences plutôt que hôtels.

### ❖ Les avantages socio-économiques du tourisme

Avec une population majoritairement jeune, les somonois ne manquent pas de s'activer directement ou indirectement dans le secteur touristique. Le plus grand hôtel de Somone **Royal Horizon Baobab** emploie plus de 400 salariés. Certains hôtels comme **Africa 6** embauchent 10 à 15 employés qui travaillent de manière permanente. Ainsi ce secteur est la principale activité dans la commune englobant les autres secteurs. Du point de vue économique, il est pourvoyeur de recettes et génère beaucoup d'emplois. Le tourisme apparaît alors dans cette zone comme un instrument de lutte contre la pauvreté et le chômage et l'émigration.

### ❖ Les tars du tourisme

En dépit de ces résultats, on ne doit pas néanmoins sous-estimer les effets négatifs de la croissance du tourisme dans la commune de Somone. S'il est incontestable que le tourisme peut être créateur de richesses et d'emplois, il en a atteint d'autres à savoir l'agriculture à cause de la pression immobilière au profit de la construction d'hôtels et de résidences.

#### *Atouts et contraintes du secteur*

POTENTIALITÉS/ATOUTS	GAPS/CONTRAINTE	ACTIONS PRÉCONISÉES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● La proximité des stations balnéaires et sites touristiques</li> <li>● La présence de la lagune et de l'AMP</li> <li>● L'existence d'activités culturelles captivantes diverses</li> <li>● Existence de sites attractifs dans la commune ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'érosion côtière</li> <li>● Les impacts de la drogue</li> <li>● L'insécurité</li> <li>● Domaine non transféré aux C.T</li> <li>● L'inexistence de banque et d'IMF ;</li> <li>● Insuffisance de guides professionnels</li> <li>● La dégradation des mœurs</li> <li>● Précarité des emplois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Sensibiliser les jeunes et les populations locales sur les impacts négatifs</li> <li>● Assurer la formation des guides</li> <li>● Création d'un office du tourisme,</li> <li>● Mettre en place des cadres d'échanges commerciaux ;</li> <li>● Développer l'intercommunalité</li> <li>● Augmenter la sécurité</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de guides touristiques ;</li> <li>• Présence d'hôtels d'auberges et de résidence</li> <li>• La proximité de l'AIDB ;</li> <li>• Création d'emplois</li> <li>• L'ouverture sur l'autoroute à hauteur de Nguekokh ;</li> <li>• Le développement de l'artisanat d'art</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relever la qualité dans certains réceptifs touristiques</li> <li>• Appuyer et faciliter l'implantation des banques/IMF</li> </ul>
--	--	--

### 2.2.3. *Le Commerce*

Le commerce est un secteur très important pour l'émergence d'une localité. Au sein de la collectivité territoriale de Somone il fait partie des principales activités même si elle ne compte qu'un seul marché où les boutiques magasins et soucks sont éparpillés.

La commune de Somone attire différents acteurs du commerce et la vente d'objets d'arts fait partie des activités commerciales fondamentales connexes au développement du touriste.

Au niveau du marché, le commerce de gros est assuré par les hommes et le commerce de détails par toutes les catégories... Hors du marché, la vente au détail des produits de première nécessité est exercée par les boutiques de quartiers et épiceries ainsi que les friperies qu'on peut trouver en centre-ville au quartier escale et même dans les rues par les marchands ambulants.

Il faut noter aussi que beaucoup de femmes préfèrent s'installer devant leur maison pour la vente des produits cosmétiques, de légumes, de beignets etc. Par conséquent Somone ne dispose pas de marché hebdomadaire, mais abrite occasionnellement d'une foire où on note la vente de friperie, habillement, produits cosmétiques etc.

#### *Atouts et contraintes du secteur*

POTENTIALITÉS/ATOUTS	GAPS/CONTRAINTE	ACTIONS PRÉCONISÉES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance de la demande</li> <li>• Développement du secteur de la pêche et du tourisme</li> <li>• Existence d'événementiels (festivals et foires)</li> <li>• Développement du secteur de l'artisanat</li> <li>• Proximité des sites touristiques</li> <li>• ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de marchés spécialisés et structurés</li> <li>• Insuffisance de marchés modernes</li> <li>• Occupation anarchique dans les marchés et la voirie</li> <li>• Insalubrité du marché</li> <li>• Prolifération des produits de mauvaises qualités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter et réorganiser le marché existant</li> <li>• Développer les centres commerciaux</li> <li>• Former et appuyer la formalisation des acteurs</li> <li>• Améliorer la qualité des produits locaux</li> <li>• Spécialiser certains marchés</li> <li>• Moderniser le marché</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faible application des mesures de contrôle</li> <li>● Absence de gouvernance locale des marchés par la Commun</li> <li>● L'inexistence de banque et d'IMF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Renforcer la sécurité au niveau du marché</li> <li>● Appuyer l'implication de la commune dans la gestion du marché</li> <li>● Appuyer et faciliter l'implantation des banques/IMF</li> </ul>
--	---	---

#### ***2.2.4. L'artisanat***

Le secteur de l'artisanat dans la commune de Somone est fortement entraîné par le dynamisme de l'économie locale et participe activement à la création des revenus au niveau local, avec la diversité des produits et des services offerts. L'ensemble des corps de métiers est bien représenté avec l'artisanat de production, l'artisanat d'art et celui de services. C'est une activité visant à créer, transformer ou à vendre des œuvres d'art.

Ainsi, il existe différentes sortes d'artisanat tel que :

##### **❖ L'artisanat d'art :**

Il consiste à créer des œuvres qui ne sont pas souvent destinées à la vente, mais souvent à l'exposition.

Dans certains cas, les artistes de ce sous-secteur peuvent être les fournisseurs des autres artisans (ceux de l'artisanat de services).

Cette sorte d'artisanat est retrouvée dans la zone appelée carrefour (zone d'intersection des quartiers Tefess, Escale et Torino).

Leurs œuvres peuvent valoir entre 500F (les portes clé en bois sculpté) par contre, les tableaux, et les sculptures peuvent être d'un coût élevé.

La période la plus favorable est la période des vacances pendant laquelle Somone accueille plus de touristes. Il peut arriver aussi que les œuvres soient vendues en dehors de Somone comme lors des expositions au niveau national.

Certains de ces artisans achètent également des œuvres jugées rares soit pour en extirper des pièces ou même dans l'optique de les modifier pour en tirer un surplus de profit. La majorité de leur clientèle est constituée des européens résidents ou autres touristes soit 80% des clients.

## ❖ L'artisanat de service

L'artisanat de service laisse entendre « les dits artisans » qui ne créent pas, mais qui vont trouver des fournitures auprès des autres artisans (ceux de l'artisanat d'art). Ils sont concentrés dans le village artisanal de la Somone et dans une partie de la Zone de carrefour.

Ce que l'on remarque chez les artisans de service est l'accessibilité de leurs produits au détriment des artisans d'art.

La plupart des produits vendus par ces derniers est les tissus avec impressions artistiques, les paréos, les paniers en fibre...

A cela s'ajoute les bijoutiers, cordonniers, sculpteurs, menuisiers, tailleurs, mécaniciens, maçons...On assiste surtout à l'essor des BTP, suivant le rythme de croissance de la ville.

### *Atouts et contraintes du secteur*

POTENTIALITÉS/ATOUTS	GAPS/CONTRAINTE	ACTIONS PRÉCONISÉES
<ul style="list-style-type: none"><li>● Existence d'un village artisanal</li><li>● Existence d'une chambre des métiers ;</li><li>● Organisation périodique de des foires</li><li>● Présence des sites touristiques pour l'écoulement des produits</li><li>● Existence d'un marché d'écoulement des produits artisanaux</li><li>● Affiliation à la chambre des métiers</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Insuffisance de centre de formation</li><li>● Manque de central d'achat</li><li>● Manque de communication</li><li>● Insuffisance de l'aide de l'Etat envers les artisans</li><li>● Manque de centre de formation technique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Équipements modernes</li><li>● Créer des centres de formation aux métiers porteurs</li><li>● Financer le secteur</li><li>● Former les artisans en utilisant la maison de l'outil au niveau départemental ou régional ;</li><li>● Systématiser l'organisation des foires</li><li>● Accompagner et encadrer les artisans</li><li>● Faciliter l'accès au crédit</li></ul>

### *2.2.5. L'élevage*

L'élevage est défini comme étant une activité qui assure l'entretien et la multiplication des animaux souvent domestiques, parfois sauvages, pour l'usage des humains. L'élevage mobile apparaît menacé dans la zone par certaines contraintes climatiques, l'extension des aires protégées, l'urbanisation et les modèles de consommation importée qui l'accompagnent, ou encore par les crises des politiques publiques favorables à son intensification et à sa sédentarisation.

Certaines de ces contraintes ont été identifiées dans la commune de Somone lors du diagnostic. L'élevage dans la commune de Somone est un secteur qui est confronté à beaucoup de difficultés, car celle-ci ne dispose pas assez de d'espace pour la bonne marche de ce secteur à cause de la pression foncière. Les bovins et les caprins sont élevés dans le quartier de Guanaw Rail. Ils sont suivis pendant la saison des pluies contrairement à la saison sèche. A cet effet plusieurs animaux sont victimes de la consommation de sachets plastiques et des mauvaises herbes à cause de la rareté des aliments surtout pendant la saison sèche mais aussi à cause d'une faible couverture sanitaire. Par ailleurs l'élevage des ovins au niveau des domiciles y est aussi très développée. On constate que trois domiciles sur cinq la pratique et participe à l'amélioration et à la valorisation de la race ovine.

#### ***Atouts et contraintes du secteur***

POTENTIALITÉS/ATOUTS	GAPS/CONTRAINTE	ACTIONS PRÉCONISÉES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Existence d'élevage intensive dans les maisons (petits ruminants – bovins – porcs et volailles)</li> <li>● Existence de marché et de bouchers</li> <li>● Existence des foires pour la race</li> <li>● ladoum dans la commune de Mbour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Insuffisance de pâturage pour l'élevage</li> <li>● Vol de bétail</li> <li>● Manque d'abattoir</li> <li>● Insuffisance des financements</li> <li>● Existence de bergerie dans les maisons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Implanter un abattoir</li> <li>● Améliorer le financement du secteur</li> <li>● Mettre en place des comités de lutte contre le vol de bétail</li> <li>● Aménager une zone de pâture</li> <li>● Construire une fourrière municipale</li> <li>● Mettre en place un foirail</li> </ul>

#### ***2.2.6. La Culture***

La commune de Somone détient un riche patrimoine culturel. Des événements culturels comme des séances de danse et des journées culturelles y sont souvent organisés de manière périodique. Au-delà du raffermissement des relations de bon voisinage entre les populations somonoises et les européens qui y sont installés et de la valorisation du patrimoine culturel immatériel, ces événements contribuent à faire de la culture et du tourisme de véritables leviers de développement économique et social.

Ainsi sur le plan culturel, la Somone dispose d'infrastructures telles que le centre culturel **DIEUFE DIEULE** et la case du conteur sans oublier la tenue annuelle du festival **TAAKUSAANU SOMONE**

Le centre culturel DIEUFE DIEULE a des activités diversifiées qui participent au soutien des populations dans le respect de la culture locale. En partenariat avec les écoles élémentaires de Somone I et Somone II, le centre offre de meilleures chances de réussite aux jeunes du terroir à travers l'apprentissage des musiques traditionnelles et des dans classiques.

### **i. Jeunesse et sport**

A l'image des autres collectivités et des données nationales, la population de la commune de la Somone est très jeune. Près de 78% de la population a moins de 35 ans. Dans le cadre de leurs activités, ces jeunes se regroupent au sein d'associations sportives et culturelles. On en dénombre Seize (16) dans la zone.

Le sport est aussi paralysé par le déficit d'appui, l'insuffisance d'infrastructures et les difficultés d'accès aux subventions.

Le principal problème des jeunes reste cependant le chômage. Cela est dû aux difficultés d'insertion au marché du travail, au manque de formation qualifiante dans les métiers porteurs et aux difficultés d'accès au crédit pour les jeunes porteurs de projets. Il en résulte des départs massifs vers les centres urbains pour certains, d'autres engagent la voie de l'émigration à la recherche de conditions de vie meilleures.

Les points suivants résument les difficultés soulignées par les jeunes.

- Insuffisance des équipements ;
- Insuffisance des terrains
- Absence de terrains réglementés ;
- Absence de reconnaissance juridique des ASC ;
- Manque d'emploi des jeunes ;
- Manque de formation ;
- Manque de foyers des jeunes ;
- Manque de financements

- Faible accès à la terre.

## ii. La promotion de la femme

La participation des femmes dans le développement socio-économique de la commune est marquée par un dynamisme organisationnel des femmes avec l'existence de plusieurs GPF. Les femmes disposent néanmoins d'un foyer à l'allure d'une unité de formation avec du matériel pour l'allègement de leurs travaux et ont des partenaires qui les accompagnent

Malgré la mise en place de ces mécanismes d'appui, les femmes de la commune sont confrontées à des difficultés dont :

- Insuffisances d'unités d'allègement des travaux des femmes ;
- Accès difficile au financement ;
- Faiblesse de la formation et de l'encadrement des GPF ;
- Insuffisance des unités de transformation ;
- Insuffisance de foyers des femmes.

### **2.3. Les Secteurs d'appui à la production**

#### ***2.3.1. Le transport***

Les déplacements sont assurés par des véhicules de transport en commun communément appelé clando sur l'axe principal qui mène vers **Somone - Ngaparou – Saly-Mbour -Nguekokh**

Le transport, qui doit considérablement appuyer le développement de l'économie locale, reste cependant mal structuré en raison de l'enclavement de la Commune et de l'inexistence d'une gare routière. Les routes secondaires sont également dans un état de délabrement avancé qui ne favorise pas une meilleure mobilité des personnes et des biens.

Le désenclavement de la Commune par la réhabilitation de l'axe principal et l'aménagement de nouvelles pistes ou le pavage de certaines artères pourraient améliorer les conditions cadres du développement socio-économique de la Commune.

### **2.3.2. L'énergie**

L'énergie est une ressource fondamentale dans le processus de développement. Ainsi, elle constitue un véritable facteur de production et d'aisance des populations. Dans la commune de Somone, l'utilisation d'énergie repose surtout sur le réseau électrique de la SENELEC à partir de la centrale du Cap des Biches qui a une puissance de 111,480 KW.

L'approvisionnement durable des populations en électricité est un facteur de développement et d'amélioration des conditions socio-économiques à travers la satisfaction des besoins liés aux différents usages :

- Domestiques (éclairage, radio, TV, ventilation, réfrigération, climatisation etc.),
- Communautaires (hydraulique, santé, éducation, éclairage public, etc.),
- Productifs (force motrice, artisanat, conservation, transformation, ...).

L'accès à l'énergie peut être un élément catalyseur pour le développement d'AGR, permettant la création de richesses, conduisant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations. Sur l'ensemble de la commune tous les 07 quartiers sont raccordés au réseau de la SENELEC.

L'extension du réseau SENELEC vers les quartiers permettrait une meilleure couverture de la commune pour une satisfaction accrue des besoins liés, l'électrification ayant très peu servi aux activités de production et les demandes domestiques et communautaires étant toujours croissantes.

### **2.3.3. Les Télécommunications et TIC**

La téléphonie mobile se développe de plus en plus dans la commune de Somone avec la couverture des réseaux par les opérateurs **Orange et Free, Expresso et Promobile** tandis que la téléphonie fixe perd du terrain. Même si des perturbations sont quelquefois notées par endroit, ce service a beaucoup contribué à relever les possibilités de communication intra et extra-communautaires.

Les chaînes radios sont effectivement reçues avec quelques fois des interférences survenant sur les bandes FM de la région de Thiès et du département de Mbour. Les télécommunications constituent un des facteurs de désenclavement de la Commune pour lequel il nécessite d'apporter des améliorations pour une meilleure couverture des réseaux, avec le concours des structures et services compétents.

## **2.4. Le profil de gouvernance**

### **2.4.1. Structure et fonctionnement du conseil municipal**

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune (article 81 CGCT). Il est l'organe délibérant de la commune et principale structure de pilotage du développement territorial. Le conseil municipal est constitué par des personnes physiques (hommes et femmes) appelées conseillers ou conseillères élus pour un mandat de cinq (5) ans.

Le conseil communal de Somone est composé de 40 conseillers dont 20 femmes, soit un taux de représentation féminine de 32%. Il a mis en place un bureau municipal de 3 membres dont 1 femme. Les femmes sont donc bien présentes dans le conseil municipal et dans le bureau. Par contre, il n'existe que trois (4) présidences de commissions techniques au sein du conseil municipal.

Quant aux jeunes, ils sont faiblement représentés dans le conseil municipal car 17% des conseillers municipaux, seulement, ont moins de 35 ans. La répartition par âge du conseil est en faveur des adultes. En effet, 78% des membres du conseil ont entre 36 et 50 ans et 15% ont plus de 50 ans.

**Graphique N°2 :Structure et fonctionnement du conseil municipal**



Diverses catégories professionnelles sont représentées dans le conseil municipal. On trouve des enseignants, des pêcheurs, des éleveurs, des maîtres coraniques, des commerçantes, des ménagères, etc. Le niveau d'instruction du conseil municipal est très acceptable. En effet, 85% des conseillers sont instruits. De même, 82% des membres du conseil municipal sont à leur premier mandat d'élu local et donc, n'ont pas encore capitalisé une expérience en matière de gestion des affaires locales. Cette situation peut constituer une limite à l'accomplissement de la mission du conseil et à une participation efficace des élus dans la promotion du développement territorial. Le renforcement des capacités des conseillers municipaux devient alors une nécessité afin de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la collectivité territoriale.

Le conseil municipal de Somone se réunit, au moins, 4 fois dans l'année. Cependant ces réunions ne respectent pas la périodicité prescrite par le Code général des collectivités territoriales.

En outre, le conseil municipal fonctionne avec des collèges de réflexion appelés commissions qui constituent ses instances techniques. L'esprit de la mise sur pied de ces commissions vise à donner à cette instance une bonne lisibilité de l'ensemble des secteurs intéressant la promotion et le développement de la collectivité territoriale. En fait, les commissions se chargent théoriquement de la mission spécifique d'aide à la prise de décision. C'est ainsi que huit (8) commissions ont été créée, parmi lesquelles :

- La commission des finances qui s'occupe du processus d'élaboration du budget, du recouvrement des taxes, et de toutes les questions liées aux finances de la commune
- La commission domaniale comme son nom l'indique s'occupe de l'étude des questions liées l'affectation et à la désaffectation des terres du Domaine National.
- La commission de l'Education s'intéresse plus aux questions ayant trait à l'éducation au niveau de la collectivité territoriale
- La commission de la jeunesse et des sports est chargée de promouvoir l'épanouissement et l'insertion des jeunes

- La commission de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles (aménagement, feux de brousse, forêts...).
- La commission de la planification chargée de l'élaboration des documents de planification. Elle est élargie aux membres de la société civile pour donner naissance à la commission de planification élargie qui est investie par le conseil municipal pour conduire le processus d'élaboration du Plan de développement Communal (PDC)
- La commission de la Santé (gestion des structures sanitaires locales comme le poste et, la maternité, etc.

Ces commissions techniques ne fonctionnent pas. Seule la commission domaniale se réunit, régulièrement, du fait des sollicitations liées à l'affection de terres et au litige foncier. Il est donc impératif de renforcer les capacités des membres de commissions techniques sur leurs rôles et responsabilités pour assurer un bon fonctionnement de ces structures du conseil municipal.

#### ***2.4.2. Les ressources de la commune***

##### **2.4.2.1. Les ressources humaines et matérielles**

Dans l'exercice de ses fonctions, le Maire est assisté par un secrétaire municipal, chef des services techniques et gestion des affaires administratives et financière de la commune.

Le personnel de la municipalité de Somone est composé de quarante-quatre (44) agents dont huit (9) permanents et trente-six (35) temporaires. Les permanents sont composés du secrétaire municipal, d'agents chargés de la gestion de l'état civil, d'agents chargé du recouvrement, planification et comptabilité matières et secrétariat. Quant au personnel temporaire, il est constitué par des chauffeurs, des gardiens, d'un agent voyer des collecteurs, des femmes de ménage, des moniteurs de classe préscolaire et d'agents de santé.

Cependant, malgré le nombre important d'agents municipaux, la commune est toujours confrontée à un déficit de ressources humaines de qualité capable de contribuer efficacement à la promotion du développement de la collectivité territoriale.

En outre, les ressources matérielles sont insuffisantes pour l'accomplissement correcte de la mission.

###### ***a. Les ressources financières***

L'analyse de la situation financière de la commune permet de déterminer la marge de manœuvre du conseil municipal et d'en évaluer la capacité d'autofinancement. Les ressources financières de la commune de Somone proviennent, essentiellement des impôts locaux, des taxes tirées de l'exploitation du marché, des hôtels du fonds de dotation de la décentralisation, du fonds d'équipement des collectivités territoriales et des concours financiers des partenaires et du tourisme.

Il faut signaler que le tourisme et la pêche constituent une importante source de recettes pour la commune. En effet, la collectivité territoriale jouit des retombées financières issues, des droits de place, de la contribution aux patentes sur les activités commerciales, des taxes d'occupation du domaine public et autres taxes de stationnement des automobiles de transport notamment les clandos ou de marchandises et les retombées du tourisme.

Pour optimiser la mobilisation des ressources financières locales, le conseil municipal a développé les stratégies suivantes :

- Une délibération fixant les montants des taxes sur le territoire communal
- Le recrutement d'un receveur pour le recouvrement dans les quartiers ;
- La mise en place d'un comité de gestion du marché ;
- L'organisation de missions contrôle du recouvrement au niveau la commune pour les niches de recettes.

Cependant le diagnostic institutionnel a révélé que les droits de stationnement des gros porteurs ne sont pas recouvrés par la commune et que tout le potentiel fiscal du marché est exploité. Cette situation influe de toute évidence sur la capacité d'investissement de la commune.

Il est donc nécessaire de recenser toutes les niches de recettes de la commune et veiller à l'application de la délibération du conseil municipal fixant les montants de certaines taxes perçues sur le territoire communal.

**Tableau : Situation financière des comptes administratifs 2021-2022-2023**

RECETTES	2021	2022	2023
<b>FONCTIONNEMENT</b>	470 471 115	465 990 688	482 992 279
<b>INVESTISSEMENT</b>	57 864 162	115 042 118	124 189 688
DEPENSES	2021	2022	2023
<b>FONCTIONNEMENT</b>	181 248 508	267 064 731	357 857 603
<b>INVESTISSEMENT</b>	30 033 963	97 737 975	122 158 390

#### a. La Dynamique organisationnelle

Les organisations communautaires de base sont des structures locales de la société civile d'appui au développement. Ainsi, elles servent de cadre de participation des citoyens dans la prise en charge de leurs préoccupations et de levier pour impulser le développement des terroirs.

Dans la commune de Somone, le tissu associatif est très diversifié. En effet, plusieurs types d'organisations à vocation religieuse, politique, sociale, culturelle, économique et environnementale sont identifiés dans la commune. Il s'agit de :

**Les Conseil de quartier :** Ce sont des structures qui regroupent tous les habitants d'un quartier. Leur vocation est de renforcer la cohésion sociale et de mettre en œuvre des initiatives communautaires dans le but de satisfaire des besoins des communautés. Toutefois, il va falloir

rappeler que la dynamique de ces comités est, surtout, entretenue par l'appui des ressortissants du quartier.

**Les GPF et GIE:** Ces structures ont fait leur apparition vers les années 80 et regroupent les femmes ou les hommes d'une même localité (quartier). La commune en compte une dizaine créée dans l'espoir d'accéder facilement aux sources de financement afin de mener des activités génératrices de revenus. A ce titre, les groupements ont plus une mission d'intermédiation financière à l'endroit des membres. Ces organisations ont parfois beaucoup d'idées de projet. Cependant, les initiatives dans une perspective de les réaliser sont très faibles. En effet, les femmes maîtrisent, en général, les techniques professionnelles mais, il leur manque des capacités à utiliser de manière optimale les ressources de leur environnement institutionnel. Ainsi, il est donc utile, du point de vue des femmes, de développer des aptitudes leur permettant d'identifier leurs besoins, d'élaborer des projets, de démarcher, des partenaires et, surtout, de gérer leur organisation. Cela, les femmes le perçoivent réellement dans le sens d'une promotion de l'entrepreneuriat féminin à Somone. Ainsi, à travers ces groupements, les femmes s'investissent dans plusieurs activités leur permettant d'améliorer leurs conditions économiques.

Toutefois, l'épanouissement socio-économique des femmes est contraint par la pénibilité des activités ménagères et/ou la surcharge des travaux domestiques qui sont surtout causées par leur niveau de revenus, l'accès difficile aux soins de santé, l'insuffisance d'équipements d'allégement des travaux.

Outre ces difficultés précitées, le diagnostic a permis d'identifier que le développement des GPF est fortement entravé par plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer : le fort taux d'analphabétisme des femmes, les faibles capacités d'entrepreneuriat des femmes et les conditions d'octroi de crédit contraignantes. Ainsi pour permettre aux femmes de jouer pleinement leur rôle dans le développement de la commune, il nécessaire de :

- Renforcer le leadership féminin par la formation des femmes en technique de management,
- Renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes,
- Accroître le niveau des équipements d'allégement des travaux ménagers avec l'acquisition d'équipements ;
- Renforcer le système d'investissement par la mise en place d'associations d'épargne et de crédit.

**Les ASC :** il en existe seize (16) à Somone. Ces associations dont la vocation première est d'organiser des manifestations sportives et culturelles participent néanmoins à des actions sporadiques de nettoiement. En outre, elles exercent des activités collectives de prestations et des manifestations à but lucratif. Les recettes sont destinées à financer des rencontres de football.

**Le CDS :** C'est la structure en charge la gestion du poste de santé. Toutefois, il est déplorable de constater que ce comité se focalise, surtout, sur la gestion financière. Aucune action d'amélioration de services n'est privilégiée pour une meilleure santé communautaire. Ceci

découle de la faible capacité des membres qui méconnaissent leurs rôles et missions au sein de ces structures.

**Les CGE :** L'environnement scolaire est géré par les CGE qui ont pour mission de veiller au bon fonctionnement des écoles. Ces dernières ont chacune un CGE qui s'acquitte dans une certaine mesure de sa mission.

Il faut noter que beaucoup de ces organisations ne disposent pas de reconnaissance juridique. Cette situation, les prive souvent de plusieurs opportunités, notamment des partenaires qui le plus souvent préfèrent travailler avec les organisations qui sont légalement reconnues.

Afin de redynamiser les OCB et d'en faire de réels piliers du développement territorial, il est nécessaire de renforcer leurs capacités organisationnelles, administratives, financières et techniques.

### **b. Les Intervenants externes**

La commune de Somone bénéficie de l'appui technique et financier de plusieurs partenaires au développement dans des domaines d'intervention très variés. Il s'agit d'ONG, de Projets, de Programmes ou Structures de l'Etat qui accompagnent le conseil municipal dans la satisfaction des besoins des populations. Les plus visibles dans la commune sont:

- FERA
- SONAGED
- PNDL
- FONGIP
- PANAFRICAIRE
- Enda Energie
- Ecotra
- 3FPT
- DAUST
- Teranga Cherbourg
- SKB
- L'Association Homéopathie;

### **3. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

Dans une logique de se conformer aux politiques sectorielles (PSE, PDD, etc.) et d'atteindre les ODD horizon 2030, les populations, les conseillers municipaux, les personnes ressources et les services techniques déconcentrés ont défini une vision partagée pour les cinq (05) ans à venir. Ainsi, pour les cinq ans (5) ans à venir il s'agira faire de Somone :

#### **Une commune résiliente, optimisant le développement des services sociaux de base et de l'économie locale à l'horizon 2029.**

Or, ceci passera inéluctablement par la croissance des infrastructures économiques qui auront un effet direct sur le rehaussement des recettes fiscales. Ceci permettra d'une part de soutenir d'autres activités économiques telles que la pêche, le tourisme, le maraîchage, le commerce, l'élevage et l'artisanat. Ces activités, si elles sont valorisées, devront être le moteur du développement de la commune. D'autre part, cette création de richesses entraînera de manière directe ou indirecte le développement des secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation, l'assainissement qui sont actuellement l'un des principaux soucis de la commune. En effet, les recettes fiscales faciliteront la construction d'infrastructures sociales (postes de santé, écoles, etc.). De même, les revenus individuels tirés de ces activités par les populations permettront, entre autres, un accès facile aux soins de santé, à l'éducation, etc., et à une autonomisation des jeunes et des femmes et à la lutte contre l'immigration.

Cette vision épouse celle du Sénégal bâtie sur l'émergence économique et la solidarité, à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE). Elle est également articulée aux Objectifs de Développement Durable (ODD) horizon 2030 et au PDD de Mbour.

Conscientes de tout cela, les populations de concert avec le conseil municipal et le CTR ont dégagé quatre (04) axes stratégiques qui devront servir de porte d'entrée à toutes les actions retenues durant les cinq prochaines années (2024 – 2028).

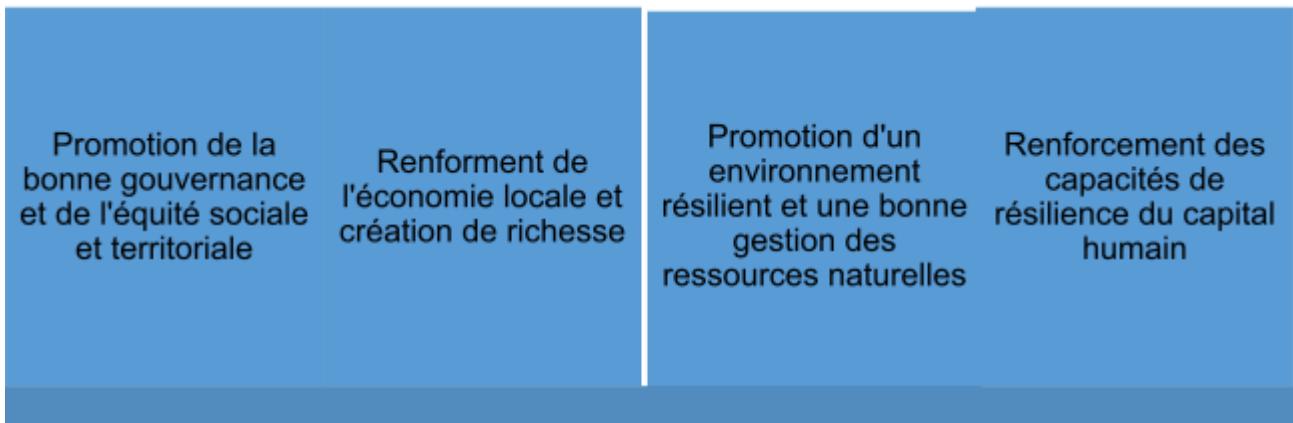
#### ***3.1. Schéma de la vision programmatique à l'horizon 2028***

La vision programmatique à l'horizon du présent PDC met l'accent sur :

- 1- L'accès équitable aux services sociaux de base
- 2- L'emploi durable à travers le développement des secteurs stratégiques
- 3- L'amélioration durable des secteurs productifs et de développement de l'économie locale ;
- 4- La préservation de l'environnement et une meilleure adaptation au changement climatique
- 5- Le renforcement de la gouvernance et du partenariat.

### **Graphique N°3 : Schéma de la vision programmatique à l'horizon 2028**

#### **Une commune résiliente, optimisant le développement des services sociaux de base et de l'économie locale à l'horizon 2029.**



#### **3.2. Les Axes Stratégiques**

##### **Axe 1 : Promotion de la bonne gouvernance et de l'équité sociale et territoriale**

La gestion des affaires locales est participative et inclusive dans la commune. Cela se traduit par l'implication des acteurs à la base dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement. Toutefois, un déficit de renforcement de capacités ainsi qu'un faible dynamisme des acteurs sont notés, ce qui tend à limiter les efforts de développement dans la commune. Il est alors nécessaire d'améliorer la gouvernance locale dont la formation des élus locaux, le renforcement de capacités des commissions, la redynamisation des comités de gestion, la formation et l'encadrement des OCB sont impératifs.

Eu égard de l'importance de la bonne gouvernance dans le développement de la commune, les populations, de concert avec le conseil municipal se sont fixés comme objectif de renforcer la capacité de pilotage de la collectivité territoriale. De façon spécifique, il s'agira de :

##### **Axe 2 : Renforcement de l'économie locale**

Cet axe a pour objet de mettre en place, dans la commune, un système économique viable qui passe par le développement de l'ensemble des secteurs économiques. Pour ce faire, des mécanismes de création d'activités génératrices de revenus doivent être développées avec comme soubassement ; l'organisation, la formation, et la redynamisation des acteurs. Cette approche

permettrait une bonne harmonisation des interventions sur les secteurs porteurs de croissance économique. Il s'agit essentiellement de la pêche, le tourisme, la foresterie, le commerce, et l'artisanat qui sont des atouts majeurs pour les jeunes et les femmes de la commune.

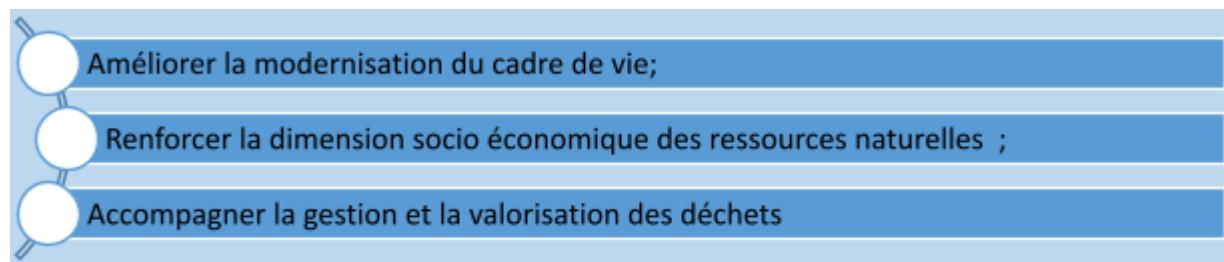
L'essor de ces secteurs stratégiques devrait se traduire par une amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Somone et par voie de conséquence, un recul de la pauvreté et réduction du phénomène migratoire dans la commune.

### ***Objectifs spécifiques***



L'objectif visé à travers cet axe est de renforcer les capacités de résiliences de la commune face aux phénomènes du changement climatique et spécifiquement de l'érosion côtière. Les actions à mener pour renforcer l'impact socio-économique des ressources naturelles de la commune seront tributaires de la promotion d'un environnement favorable au secteurs prioritaires tels que la pêches, le commerce, le tourisme et l'artisanat. Cet axe constitue donc un objectif majeur de développement qui s'articulera autour des objectifs suivants :

### ***Objectifs spécifiques***



## Axe 4 : Renforcement des capacités de résilience du capital humain

Une responsabilisation accrue et progressive des collectivités territoriales dans la gestion financière et dans l'exécution des investissements inscrits sous forme de transferts en capital dans le budget des ministères sectoriels est nécessaire pour promouvoir la territorialisation des politiques publiques. La situation de la mobilisation des ressources des collectivités territoriales laisse apparaître des disparités dans les efforts de mobilisation des ressources financière.

Pour la commune de Somone, nous notons une faible maîtrise de l'assiette fiscale par des prévisions de recettes très faibles et des montants recouvrés largement inférieures aux prévisions. De façon spécifique il s'agira de :

### Objectifs spécifiques

Améliorer la capacité de mobilisation des ressources de la commune ;
Renforcer les capacités techniques des commissions techniques ;
Développer le partenariat et la vulgarisation des atouts de la commune

### 3.3. Articulation des axes de développement du PDC avec les orientations stratégiques Nationales

Le PSE est bâti sur trois axes stratégiques de développement que sont, (i) la transformation structurelle de l'économie et croissance, (ii) le capital humain, protection et développement durable, et (iii) la gouvernance, paix et sécurité. Ce plan constitue le soubassement des politiques stratégiques nationales et des plans de développement des territoires. Ainsi, les axes du PDC sont arrimés à ceux du PSE conformément au tableau ci-après :

**Tableau: Articulation des axes de développement du PDC**

DOCUMENTS DE PLANIFICATION	AXES STRATEGIQUES		
	Axe 1	Axe 2	Axe 3

Plan Sénégal Emergent (PSE)	Transformation Structurelle de l'économie et croissance	Capital humain, protection Sociale et Développement durable	Gouvernance, paix et sécurité
Plan de Développement Communal (PDC)	<b>Axe 2 :</b> Renforcement de l'économie locale et création de richesse	<b>Axe 3 :</b> Promotion d'un environnement résilient et une bonne gestion des ressources naturelles  <b>Axe 4 :</b> Renforcement des capacités de résilience du capital humain	<b>Axe 1 :</b> Promotion de la bonne gouvernance et de l'équité sociale et territoriale

## Plan d'actions et d'investissement prioritaires (2024 – 2028)

ACTIONS	TOTAL	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5
<b>AXE 1 : PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE, L'EQUITE SOCIALE ET TERRITORIALE</b>						
Capacitation des acteurs en décentralisation et développement local	6 500 000	1300000	1300000	1 300 000	1 300 000	1 300 000
Création d'un cadre de concertation et de partage des acteurs de la commune	1 000 000		1000000			
Recensement des sources potentielles des recettes	2 000 000		1000000		1 000 000	
Formation des délégués et autres acteurs sur la bonne gouvernance	3 900 000	1300000		1 300 000		1300000
Formation des acteurs de la commune sur le budget participatif	2 600 000	1300000			1 300 000	
Création de mécanismes de compte rendu sur les activités menées par la CT	5 000 000	1000000	1000000	1 000 000	1 000 000	1000000
Mise en place des comités zonaux de veille	5 000 000	1000000	1000000	1 000 000	1 000 000	1000000
Sensibilisation la population sur le paiement des taxes	5 000 000	1000000	1000000	1 000 000	1 000 000	1000000
Formation et dotation de moyens à la commission de fiscalité locale	3 900 000	1300000		1 300 000		1300000
Création d'un fichier unique pour le recensement des propriétaires et possesseurs de titres	1 000 000	1000000				
Création de plans topographiques	12 000 000		12 000 000			
Délimitation des frontières avec les communes voisines	10 000 000	5000000	5 000 000			
<b>TOTAUX ANNEES</b>	<b>14 200 000</b>	<b>23 300 000</b>	<b>6 900 000</b>	<b>6 600 000</b>	<b>6 900 000</b>	

<b>TOTAL AXE 1</b>	<b>57 900 000</b>					
<b>AXE 2 : RENFORCEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE ET CREATION DE RICHESSE</b>						
Partenariats avec des collectivités étrangères dans le cadre de la coopération décentralisée	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Convention avec des OCB dans le cadre du développement économique local	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Organisation des acteurs en groupement	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Formalisation des organisations communautaires	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Renforcement des structures d'économie sociale et solidaire	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Construction de 02 halles de marché	30 000 000		15 000 000		15 000 000	
Construction de 20 souks	60 000 000		15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
Construction d'un quai de pêche	50 000 000		50 000 000			
Construction d'une gare routière	100 000 000		100 000 000			
Réhabilitation l'axe principal de la commune	350 000 000			350 000 000		
Facilitation de la mise en place d'un système de transport intercommunal						
Renforcement des capacités des guides touristiques	3 900 000	1 300 000		1 300 000		1 300 000
Création d'un espace vert paysager	<b>20 000 000</b>		10 000 000		10 000 000	
Modernisation des zones d'épanouissement de la plage	10 000 000		5 000 000		5 000 000	
<b>TOTAUX ANNEES</b>		<b>20 300 000</b>	<b>214 000 000</b>	<b>385 300 000</b>	<b>64 000 000</b>	<b>35 300 000</b>
<b>TOTAL AXE 2</b>	<b>718 900 000</b>					

AXE 3 : PROMOTION D'ENVIRONNEMENT RESILIENT ET UNE BONNE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES						
Construction de canaux d'évacuation et de drainage des eaux pluviales	500 000 000		300 000 0000		200 000 000	
Création des points de collecte normalisés						
Aménagement d'une décharge contrôlée	10 000 000		10 000 000			
Dotation de matériels de nettoiement des quartiers	15 000 000	5 000 000		5 000 000		5 000 000
Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques d'hygiène	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Appui à la valorisation des déchets plastiques	10 000 000	5 000 000	5 000 000			
Création d'une unité de recyclage des ordures	25 000 000		25 000 000			
Formation des jeunes à la transformation des déchets plastiques	2 600 000	1 300 000	1 300 000			
Appui à l'utilisation des eaux usées dans le maraîchage	2 600 000	1 300 000	1 300 000			
Implantation d'unité de fabrique de composte	20 000 000	20 000 000				
Appui au reboisement de filaos	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Aménager un espace de sensibilisation et d'éducation environnemental	20 000 000		20 000 000			
Créer un arboretum	5 000 000		5 000 000			
Mise en place une unité de transformation des produits halieutiques	10 000 000		10 000 000			
<b>TOTAUX ANNEES</b>	<b>36 600 000</b>	<b>381 600 000</b>	<b>9 000 000</b>	<b>204 000 000</b>	<b>9 000 000</b>	
<b>TOTAL AXE 3</b>	<b>640 200 000</b>					

AXE 4 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE RESILIENCE DU CAPITAL HUMAIN						
Redynamisation des commissions techniques du conseil	3 900 000	1 300 000		1 300 000		1 300 000
Formation des commissions sur leurs rôles et responsabilités	6 500 000	1 300 000	1 300 000	1 300 000	1 300 000	1 300 000
Recrutement et formation un personnel d'appoint	6 500 000	1 300 000	1 300 000	1 300 000	1 300 000	1 300 000
Création une salle d'informatique communautaire						
Formation en entreprenariat rapide	3 900 000	1 300 000		1 300 000		1 300 000
Formation des jeunes et des femmes en montage et pilotage de projets économiques	3 900 000	1 300 000		1 300 000		1 300 000
Formation des jeunes et des femmes au montage de dossier de crédits	3 900 000	1 300 000		1 300 000		1 300 000
Formation les jeunes et des femmes en GERME	3 900 000	1 300 000		1 300 000		1 300 000
<b>TOTAUX ANNEES</b>		<b>9 100 000</b>	<b>2 600 000</b>	<b>9 100 000</b>	<b>2 600 000</b>	<b>9 100 000</b>
<b>TOTAL AXE 4</b>	<b>32 500 000</b>					



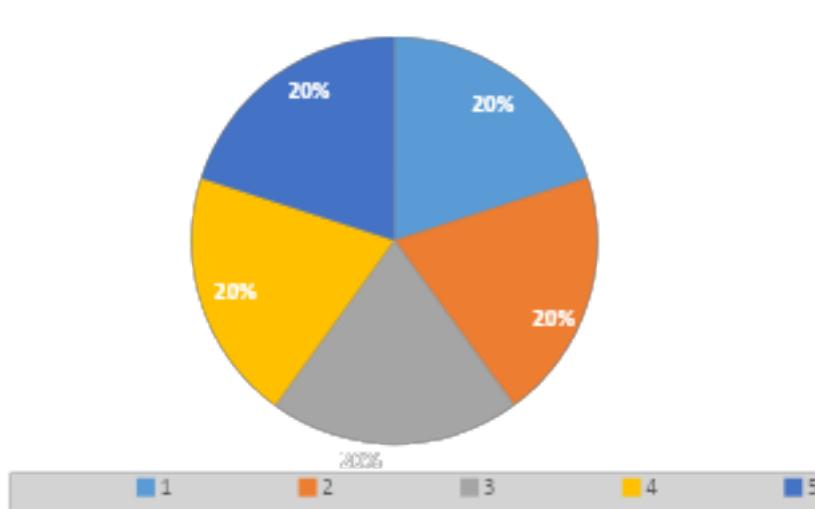
### III. LES MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION

#### III.1. Analyse du plan d'investissement local (PIL)

Le PIL quinquennal (2024-2028) est composé de 49 projets prioritaires pour un montant global d'**Un Milliard quatre cent quarante-neuf Millions cinq cent mille (1.449.500.000) F CFA.**

Il ressort de ce graphique que les investissements prévus sont assez bien répartis selon les ans avec une forte concentration de l'année 2 (2024) et la troisième année (2025) qui représentent près de 65% des investissements programmés avec des taux respectifs de 27%, 21%. Pour 2024, l'année d'élaboration du PDC, il est prévu juste 15% des investissements

Graphique N°3: Plan d'Investissement du PDC de Somone



Le présent PIL, recouvrant un horizon temporel de cinq années (2024-2028) est à présent estimé à un montant total d'**Un Milliard quatre cent quarante-neuf Millions cinq cent mille (1.449.500.000) F CFA** si l'on prend en compte les grands projets, soit un besoin d'investissement en moyenne de **Deux cent quatre-vingt neuf millions neuf cent mille (289 900 000 francs FCFA** par an à l'exception de la première année où nous constatons que les investissements sont pas bien représentatifs par rapport aux autres années. Souvent, ces activités tournent autour du renforcement de l'économie locale, la création de richesse et l'amélioration de la bonne gouvernance afin de bien prendre en considération les projets identifiés dans les autres axes. Cependant, l'importance accordée aux axes un et deux, le développement des activités économiques et créatrices d'emplois montrent que la commune met beaucoup l'accent sur la création de richesse chez ses administrés au cœur de ses préoccupations premières et en fait un enjeu essentiel de son plan quinquennal. Ces deux Axes représentent plus de 80% du budget.

### **III.2. Les sources potentielles de financement du PIL**

Le financement du plan de développement de développement communal de Somone nécessitera une approche participative de toutes les catégories d'acteurs du développement local en général et l'Etat dans sa politique de décentralisation. Pour une meilleure prise en charge des actions à mettre en œuvre, l'État du Sénégal, la Collectivité territoriale, les partenaires techniques et financiers, les communautés, les promoteurs privés doivent chacun en ce qui le concerne doit jouer sa partition pour la mise en œuvre des projets de ce plan.

Cependant la commune de Somone a une part importante et primordiale dans la mobilisation des ressources pour rendre plus attractifs certains secteurs prioritaires afin de maintenir les investisseurs actuels mais aussi et surtout attirer de nouveaux investisseurs (Institutions publiques, bailleurs de fonds, PTF, Projets/programmes de développement).

**Tableau 2: Potentielles sources de financement et d'appui technique du PDC**

Structures de financement	Catégories de financement et/ou d'appui technique
Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires	Appui technique et institutionnel Renforcement de capacité des acteurs
Financement direct et subventions fonds de concours	Prise en charge du secteur par l'État
Délégation à l'Entreprenariat Rapide (DER), FONGIP	Financement jeunes, femmes, privés
Banque & IMF	Autres crédits (PME, groupements de femmes, de jeunes)
Banque nationale pour le Développement Économique (BNDE), SFD	Crédits PME, Promoteurs
Financement direct et subventions	Prise en charge du secteur par l'État (infrastructures, équipements,)
Collectivité territoriale	Délibération de nouveaux sites

En vue de mobiliser les ressources locales de manière optimale, le conseil va activer trois principaux leviers :

- L'identification de l'ensemble des sources de recettes fiscales ;
- L'élargissement de l'assiette fiscale ;
- Le recouvrement des recettes budgétaires ;

Les ressources externes seront mobilisées à travers la combinaison de quatre modalités :

- L'organisation d'un forum des bailleurs dans la commune ;
- Des missions de prospection de partenaires financiers extérieurs dans le cadre de la coopération décentralisée ;
- Le plaidoyer des conseillers municipaux lors de rencontres locales, régionales et nationales pour un afflux des investissements de l'Etat ou des PTF.

## **IV. LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE**

Le Plan de développement communal est conçu sous la forme d'un programme qui traduit la vision stratégique de développement à moyen terme (2024-2028) de la commune de Somone. Il définit des activités qui, à leur tour, sont inscrites dans des Projets. Il est destiné à être partagé entre les différentes parties prenantes : institutions publiques, partenaires techniques et financiers et société civile. La conduite de ce plan nécessite la maîtrise de tout le processus de la mise en œuvre, afin de neutraliser les facteurs de risques liés au déroulement du plan. *Il s'agit notamment des coûts et des délais à respecter, des ressources humaines à mobiliser et des résultats à atteindre.* Pour réduire ces risques, il est nécessaire de définir un dispositif organisationnel (*mise en place d'équipe(s)-projet(s) notamment*) afin de coordonner les interventions et les acteurs, de veiller à la cohérence des différentes activités et de fournir des repères d'exécution et d'évaluation en cours et ex-post. La maîtrise d'œuvre du programme d'activités, par contre, restera la prérogative du conseil municipal.

La réalisation des actions arrêtées dans le plan communal nécessitera, compte tenu des moyens à renforcer, l'intervention des différents partenaires au développement :

- Les projets et ONG trouveront dans ce plan les domaines qui les intéressent et sur lesquels, ils peuvent porter leurs appuis. Ils pourront participer aux investissements lourds et à la formation technique des acteurs.

### **❖ Aspects institutionnels de mise en œuvre**

Au plan institutionnel, la mise en œuvre des actions prévues dans le plan se fera à travers le plan annuel d'investissement (PAI) et le budget. Dans sa programmation, le plan d'investissement local (PIL) intégrera les activités prioritaires de Somone pour les cinq années à venir.

### **❖ Système de suivi de la mise en œuvre**

Le système de suivi de la mise en œuvre du plan sera constitué d'un tableau de bord que le conseil en général et les commissions en particulier et/ou un comité fera tenir à jour. Les réunions sur l'état d'avancement du plan se tiendront avec les services concernés de la commune notamment le comité de suivi de la mise en œuvre.

## ❖ Cadre de suivi – évaluation

Le cadre de suivi de la mise en œuvre du plan sera constitué d'un tableau de bord que le conseil municipal, les commissions et/ou un comité fera tenir à jour. Les réunions sur l'état d'avancement du plan se tiendront avec les membres des organes concernés notamment le comité de suivi qui sera mis en place par le conseil au niveau stratégique et les commissions au point de vue opérationnel.

Pour éviter une dispersion des efforts et des budgets, le dispositif de suivi-évaluation du plan est bâti sur la base (comités) dont les missions sont clairement définies dans la mise en œuvre. Le dispositif institutionnel de suivi-évaluation sera basé sur une approche inclusive des différentes catégories d'acteurs et s'appliquera à deux niveaux :

- **Le niveau stratégique :** qui sera le cadre de planification des actions et activités à réaliser et avec un suivi efficace du niveau de performance global dans les réalisations.
- **Le niveau opérationnel :** qui assure le suivi et l'évaluation des performances de l'ensemble des activités à mettre en œuvre dans les sept (7) quartiers de la commune.

Ces deux niveaux d'évaluation seront complémentaires et permettront de faire une analyse croisée de l'évolution du plan. Le conseil municipal jouera par conséquent un rôle d'appui technique aux côtés des autres acteurs dans la gestion des données relatives aux réalisations escomptées afin de préparer le suivi annuel qui informe le cadre stratégique (comité de suivi).

## ❖ Les Mécanismes de suivi-évaluation

### a. Le suivi de la mise en œuvre

Dès lors que la mise en œuvre du plan de développement communal est enclenchée, il revient au comité de Suivi-Evaluation d'assister, de veiller et de faire le rapportage sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats (Gestion Axée sur les Résultats). Sous la présidence du Maire le comité restreint mis en place au terme du processus d'élaboration du plan est maintenu et renforcé avec les commissions existantes.

Les rencontres seront organisées comme suit :

- Rencontre trimestrielle pour le suivi des actions prévues,
- Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice/axe,
- Rencontre annuelle pour l'évaluation du Plan annuel décliné.

#### **b. Evaluation finale du Plan de développement communal**

Au terme du plan quinquennal, l'évaluation finale intervient pour mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du plan stratégique. Il consistera à apprécier les Indicateurs mesurables suivants:

- Le taux de réalisation physique et financière,
- Les financements sur fonds propres,
- Les financements des partenaires,
- Le nombre de projets hors plan.

Une banque de données avec l'appui du comité de suivi - évaluation sera établie à travers un système d'archivage informatisé en vue de mieux orienter les interventions ultérieures.

#### **c. Le plan de communication**

La communication est indissociable du processus de planification, à plus forte raison quand ce processus se veut participatif et que la mise en œuvre de la stratégie dépend d'acteurs multiples. A ce titre, la communication est décisive pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie de développement, une fois que celle-ci ait été adoptée par le comité de pilotage et le conseil municipal et ait été avalisée par les partenaires et les bailleurs de fonds. Elle doit donc être poursuivie de façon permanente après l'adoption du Plan.

#### **d. Les enjeux et défis de la mise en œuvre du PDC**

Le plan de développement communal de Somone est conçu comme un cadre de référence des interventions de la collectivité territoriale dans la mise en valeur des potentialités de la commune. Sa mise en œuvre sera tributaire d'enjeux importants relatifs à la sensibilisation, information, formation, voire de coaching et de lobbying auprès des différentes parties prenantes. Cela permettra par conséquent de :

- **Susciter et obtenir l'adhésion de toutes les parties prenantes** aux orientations du plan. C'est un enjeu majeur, au regard de la multiplicité des initiatives et stratégies qui sont proposées et portées par les divers intervenants du domaine de la décentralisation en général.
- **Mobiliser des ressources financières** pour une bonne capacité dans la mise en œuvre des activités du plan. Il sera aussi un levier important de mobilisation de l'ensemble des acteurs, parties prenantes à la mise en œuvre du plan. Il s'agit d'un véritable enjeu pour perpétuer l'inclusion qui sous-tend le caractère intersectoriel et multi acteurs.
- **Faciliter la collaboration entre les différentes parties prenantes à la mise en œuvre.** La mise en synergie des différentes interventions suggère que les acteurs soient bien informés à tout moment par des moyens appropriés sur toutes les actions qui sont à réaliser.

#### e. Les Objectifs de la stratégie de communication

Au regard des enjeux définis ci-dessus, l'objectif global de la communication sur le plan communal est de permettre à tous les acteurs impliqués dans le processus de formulation et de mise en œuvre de cet instrument de développement, d'être informés sur le rôle des différentes parties prenantes, les actions et activités qui sont à réaliser et les résultats/performance de la commune et ceci de façon permanente à travers des canaux appropriés.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Informer les différentes parties prenantes sur les orientations, les axes d'interventions, les stratégies, les plans d'actions annuelles, les performances qui sous-tendent les actions de développement de la commune ;
- Mobiliser des ressources financières auprès des partenaires techniques et financiers par la formulation de projets d'envergure selon les orientations, actions et activités à réaliser ;

 Accroître le système de production des corps de métier par la facilitation de l’implication des partenaires techniques et l’exploitation des opportunités des secteurs porteurs en général et des projets d’envergure en particulier.

#### **f. Les cibles de la stratégie de communication**

Toutes les parties prenantes doivent constituer les cibles de la stratégie. De ce point de vue en allant des producteurs aux partenaires techniques et financiers.

Il s’agit notamment des partenaires au développement :

- Le ministère de l’urbanisme, des collectivités territoriales et de l’Aménagement des territoires ;
- L’Agence Régionale de Développement (ARD) ;
- Les projets et programmes ;
- L’administration territoriale ;
- Les collectivités territoriales étrangères ;
- Les services techniques déconcentrés concernés ;
- Les privés qui s’activent dans le développement local ;
- Autres PTFs.

#### **g. La mise en œuvre de la stratégie**

Le dispositif de communication suggérée sera conduit par le responsable en charge de la communication de la commune qui, pour mieux jouer son rôle sera dotée de moyens appropriés. Elle favorisera la mise en réseau des services de communication des différentes parties prenantes ainsi que la mise en place d’un réseau des journalistes et/ou d’influenceurs pour la vulgarisation des actions. Les outils de communication doivent être adaptés, non seulement à faire passer des messages spécifiques, mais aux cibles visées. Ils intègrent nécessairement :

- ✓ **Les instruments classiques** comme le sites web, les conférences publiques, les affiches, des journées portes ouvertes, les publi - reportages à travers des médias audio visuelles (radio, télévision) et les réseaux sociaux.

- ✓ **Des foras et autres débats inter actifs** autour de thématiques touchant au processus de Développement du secteur de la décentralisation et d'autres secteurs connexes relatifs aux compétences transférées.;
- ✓ **La publication et la diffusion des réalisations** auprès des acteurs en charge tant du pilotage, de l'exécution technique, que de la concertation et du plaidoyer.